

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ



obsnatu

le bulletin

_numéro_54 // printemps 2020

Bilan du monitoring 2019

conservation amphibien franche-
publication_naturaliste_reptile-
comté_mammifère_enquête
information_mammifère_enquête_oiseau_
oiseau_suivi_échange_naturaliste_
naturaliste_observations_biodiversité_
observations_biodiversité



Sommaire

<u>Introduction</u>	3
<u>Connaissance participative</u>	4
Obsnatu la Base	
Mammifères	
<u>Répartition des espèces</u>	7
Herpétologie	
Liste rouge des amphibiens et reptiles de Franche-Comté	
<u>Indicateurs et tendances sur les populations et les effectifs</u>	9
Suivi des oiseaux communs (STOC et SHOC) // Enquête Busards/Milans 2019-2020	
Grande aigrette en hiver // Oiseaux d'eau et Wetlands International	
Engoulevent d'Europe nicheur // Petits mammifères et pelotes // Oiseaux des jardins	
Migration postnuptiale 2019 à Pont-de-Roide // Petites chouettes de montagne	
<u>Faune patrimoniale</u>	18
Veille sur les espèces les plus rares // Espèces à problématique particulière	
Espèces allochtones	
<u>Le suivi sur des sites particuliers</u>	24
Réserve naturelle nationale du Sabot de Frotey (70) // Ancienne gravière de Pagny (39)	
Gravière de Vincent (39), partenariat EQIOM // Problématique "Amphibiens-routes"	
<u>La connaissance par les plans d'actions</u>	28
Plans nationaux d'actions (milan royal et pie-grièche grise)	
Programmes de conservation des espèces (Chevêche d'Athéna, vergers et espaces semi-urbains, Amélioration des habitats d'espèces à enjeux amphibiens/reptiles, Oiseaux des zones humides agricoles)	
<u>Diffusion et valorisation de la connaissance</u>	34
Cycle de conférence "Les oiseaux de Franche-Comté"	
Transfert des connaissances // Validation des données	
<u>Remerciements et perspectives</u>	37

Introduction

Introduction

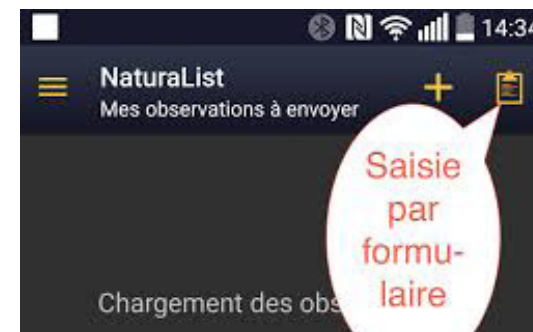
Encore une fois pour cette année 2019, l'amélioration des connaissances naturalistes en Franche-Comté résonne comme une priorité au sein du réseau des observatrices et des observateurs de la LPO. En effet, les taxons suivis et défendus par l'association que sont les oiseaux bien sûr, mais également les reptiles, les amphibiens et les mammifères se voient à nouveau bénéficier de nombreux dispositifs de suivis annuels et d'enquêtes ponctuelles. Je n'ai aucun doute que vous en apprécierez la diversité et les résultats lors de votre lecture de ce nouveau bulletin.

Ce réseau d'observatrices et d'observateurs s'amplifie encore et encore avec de nouvelles personnes bénévoles portant ainsi le nombre d'engagés bien au-delà du millier. Le réseau se diversifie également avec de plus en plus de saisies concernant d'autres taxons, ce qui montre à la fois la polyvalence de compétences des bénévoles ainsi que la nécessité de proposer un outil de saisie tout aussi polyvalent et fiable pour transmettre des données de qualité à nos partenaires. Le réseau se spécialise aussi avec le développement des saisies d'observations par liste qui renforcent la gageure scientifique de nos connaissances. Ce mode de saisie peut et doit encore gagner des adeptes.

Enfin, j'allais qualifier d'« heureux évènement » la parution en fin d'année de la nouvelle Liste rouge des amphibiens et des reptiles de Franche-Comté, tant attendue que nécessaire et résultat d'un travail de plusieurs années, mais ce document reflète une nouvelle fois la fragilité de la biodiversité dont nous faisons partie et la nécessité d'agir.

Alors, continuons ! Bonne lecture,

Nicolas Lavanchy (nicolas.lavanchy@lpo.fr)



La saisie par liste ou par formulaire devient un mode incontournable de saisie via Naturalist (en haut)

et page de couverture de la liste rouge des amphibiens et reptiles de Franche-Comté.

Connaissance participative

Obsnatu la Base

Un total de 310 094 observations a été réalisé et saisi cette année, soit 13 % de plus qu'en 2018. La grande majorité (89.3 %) concernent des espèces d'oiseaux, 2.3 % des mammifères, 0.7 % des Amphibiens, 0.6 % des Reptiles et 7.1 % des invertébrés.

97 % de ces données sont produites par des observateurs bénévoles qui sont au nombre de 1 180 cette année, soit une vingtaine de plus qu'en 2018.

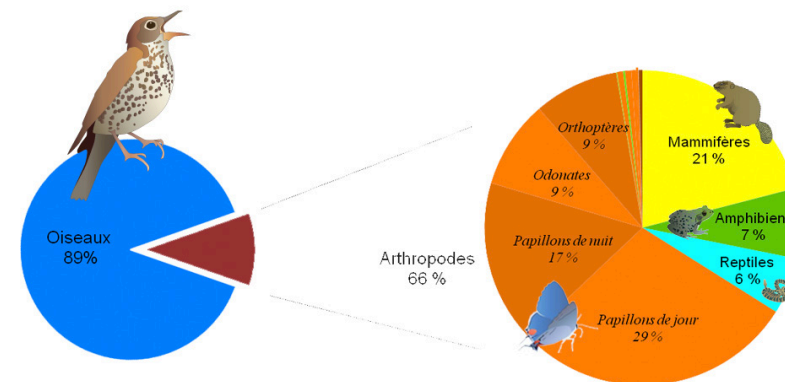
50 % des observateurs ont saisi au moins 22 observations dans l'année et 10 % d'entre eux plus de 489 (maximum de 73 407 observations atteint). Ainsi sur l'année 2019, 16 observateurs concentrent 50 % des données, ce qui est encore plus concentré qu'en 2018.

918 nouveaux observateurs se sont inscrits cette année dont la moitié résidant en Franche-Comté (FC) et principalement dans le Doubs (26 %) et le Jura (11 %).

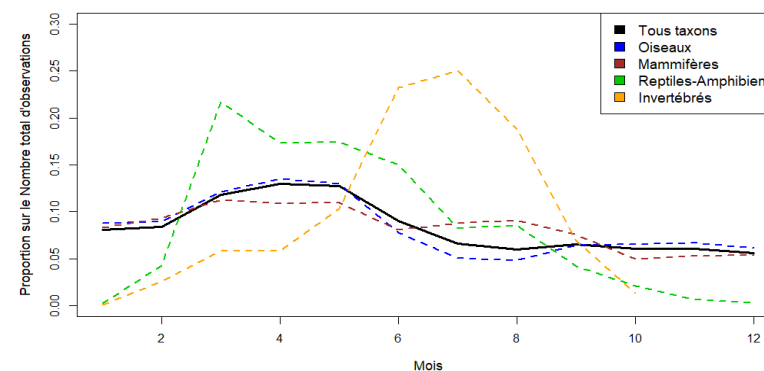
L'effort de prospection pour les taxons vertébrés varie dans l'espace. Les observations concernent davantage le département du Doubs (38 %) puis le Jura (25 %) puis la Haute-Saône et le Territoire de Belfort avec chacun 18 % des observations.

Le nombre médian d'observations est de 585 par maille 10x10 km (50 % des mailles ont moins de 500 observations et 50 % plus). 10 % des mailles comptent plus de 4 000 observations, avec un maximum atteint sur le secteur de Besançon (13 988 observations).

L'effort de prospection varie également dans le temps, avec un pic au printemps (mois d'avril) pour tous les taxons vertébrés (voir graphique) ; le maximum d'observations pour les invertébrés étant situé en été.



Répartition des observations par taxon (ci-dessus) et variations annuelles de la proportion des observations estimées pour chaque mois (ci-dessous).



Connaissance participative

Saisie par liste ou formulaire

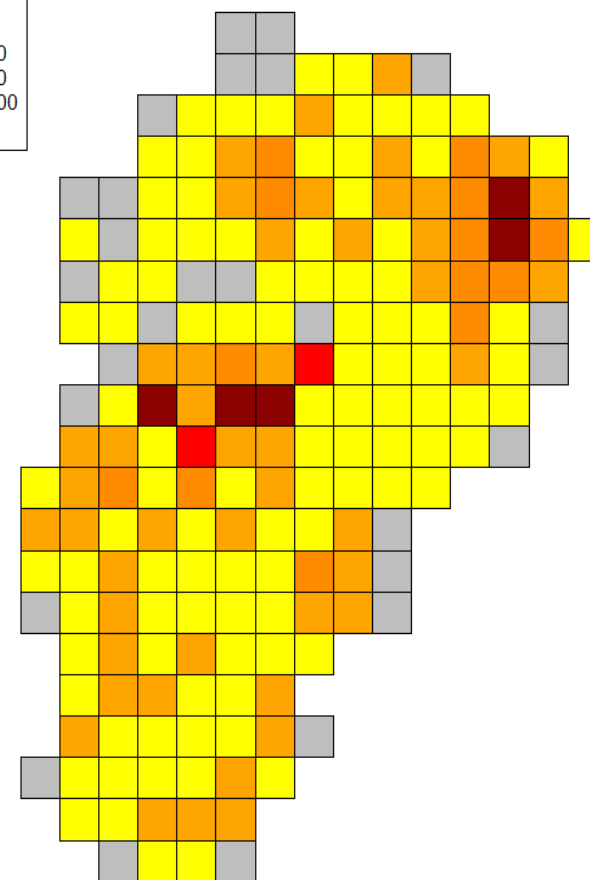
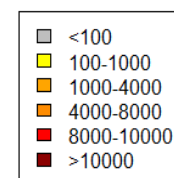
25 % des observations d'oiseaux ont été saisies par listes en 2019 ce qui est sensiblement égal au taux de 2018 (25 %). 13 % des observateurs bénévoles, soit 151 personnes, ont réalisé des listes cette année, avec 50 % d'entre eux ayant saisi moins de 7 listes. Pour faire suite à notre concours 2019 des observations par liste, le Défi Obsnatu, les trois heureux gagnants ont permis la réalisation de 1 736 listes pour 72 459 observations, de 316 listes pour 8 947 observations et de 284 listes pour 5 403 observations. Bravo et remerciements à eux !

Les listes sont précieuses car, contrairement aux observations opportunistes, elles renseignent sur l'effort d'observation et permettent ainsi d'obtenir des données nécessaires pour répondre aux enjeux actuels (par ex. la fréquence relative des espèces). Pour en savoir plus sur les listes c'est en [cliquant ici](#).

Faune BFC (Bourgogne Franche-Comté)

La migration vers Faune BFC a commencé cette année via la synchronisation des bases locales avec [Faune France](#), permettant la remontée des archives, la migration vers de nouveaux serveurs plus performants, et la mise en fonction des sites miroirs. Le COPIL Faune France de septembre a permis une concertation autour du développement de Faune France et de ses sites miroirs (nouvelles fonctionnalités, nouveaux adhérents à la charte, recherche et développement, validation des données, financement).

Le site miroir, Faune BFC, est créé à l'adresse suivante : <https://www.faune-bfc.org/>, mais à ce stade non fonctionnel. Le comité Obsnatu ainsi que les salariés en charge des bases de données des LPO de BFC ont commencé à travailler ensemble au test et au paramétrage de la nouvelle base et son site associé (droits des utilisateurs, des espèces, de la vérification, etc.).



Répartition des observations 2019 par maille 10x10 km

Pour le comité Obsnatu la Base, Amélie Vaniscotte
(amelie.vaniscotte@lpo.fr)

Connaissance participative

Mammifères

Parmi toutes les données transmises sur Obsnatu la Base en 2019, 2,3 % sont dédiées aux mammifères. Le projet d'Atlas des mammifères (hors chiroptères) de Bourgogne Franche-Comté (BFC) est toujours en stand-by. Pour la Franche-Comté, l'objectif sera essentiellement de consolider le réseau mammalogique d'observateurs existant et de structurer un groupe d'experts.

L'enquête muscardin lancée à l'automne 2017 s'est poursuivie en 2019. Au vu des moeurs nocturnes et discrètes de ce rongeur affectionnant les broussailles, les haies, les lisières forestières, les sous-bois et les taillis denses, de nombreuses lacunes apparaissent toujours dans sa distribution. L'objectif de l'enquête est d'inciter les observateurs à rechercher les noisettes rongées de manière typique par le muscardin.

Page dédiée à l'enquête muscardin : [cliquez ici](#).

Pour le castor, les actions en faveur de la connaissance et de la préservation de ce mammifère emblématique continuent. Durant l'année 2019, une large animation du réseau d'observateurs du castor s'est effectuée, notamment en les guidant sur de nouveaux sites de prospection, en répondant à leurs sollicitations et en les accompagnants dans leurs actions bénévoles en faveur de l'espèce. Grâce aux prospections participatives, de nouveaux secteurs de présence ont été découverts, notamment sur la Cuisance et la Lanterne. De plus, de nouveaux observateurs contribuent au suivi de l'espèce en Franche-Comté. Une nouvelle rencontre a également eu lieu avec les acteurs de Bourgogne Franche-Comté réunis dans le groupe castor, afin d'échanger sur les expériences et actions de chaque structure et poursuivre la dynamique régio-



Arbre abattu par le Castor d'Europe © Joachim Bracq

nale en faveur de l'espèce. Des échanges avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB, anciennement ONCFS) ont également eu lieu.

Tous les naturalistes sont invités à faire remonter leurs données via [Obsnatu la base](#), voire d'échanger, se rencontrer, se former, apprendre au sein du groupe informel castor associatif afin de contribuer à la bonne connaissance et au bon suivi de l'espèce.

Page dédiée au PRA castor : [cliquez ici](#).

Ondine Dupuis (ondine.dupuis@lpo.fr)

Répartition des espèces

Herpétologie

La démarche d'inventaire participatif se poursuit avec la transmission de 4 337 observations d'amphibiens et de reptiles par 356 observateurs (+18 % observations et 40 observateurs supplémentaires par rapport à 2018). Les amphibiens représentent plus de 55 % des données herpétologiques. Avec 23 nouvelles communes prospectées, nous atteignons 89 % du territoire avec au moins une donnée herpétologique sur la période 2000-2019 ! Il reste tout de même 189 communes sans aucune donnée herpétologique. Le groupe de travail "herpétofaune de Franche-Comté", constitué en 2013, accueille en moyenne 5 nouvelles personnes par an et regroupe aujourd'hui 58 passionné-e-s réparti-e-s sur l'ensemble du territoire. La réunion annuelle s'est tenu le 13/03 à Besançon. Le « Rallye herpéto 2019 » était consacré à une rencontre franco-suisse réunissant 15 personnes de la LPO Franche-Comté, des Gazouillis du Plateau et du KARCH-Info Fauna en inventaires herpétologiques tantôt dans le Bas-Pays, tantôt dans le Canton du Jura. Résultats : une nouvelle maille pour la coronelle lisse, la couleuvre helvétique, la vipère aspic et l'alyte accoucheur.

Chez les amphibiens, les plus renseignés restent le crapaud commun (336 observations), la grenouille rousse et le groupe des grenouilles vertes. Côté reptiles, comme en 2018, le lézard des murailles détient toujours la palme avec plus de 45 % des observations, suivi d'assez loin par la couleuvre helvétique et le lézard à deux raies représentants chacun moins de 9 % des observations de reptiles. À noter que ces pourcentages considèrent les données nulles ; ils ne représentent donc pas les espèces les plus observées, mais souvent celles les plus recherchées à l'image du lézard à deux raies.

En 2019, l'ensemble des données herpétologiques généré et compilé dans *Obsnatu la base* a été analysé et synthétisé.

C'est ainsi après 13 mois de travail, dont 6 mois du stage « Vers un « Livre Rouge » des Amphibiens et des Reptiles de Franche-Comté » d'Alexandra Bideau, que la nouvelle liste rouge des amphibiens et des reptiles de Franche-Comté doit voir le jour au printemps 2020.

Page en ligne : [cliquez ici](#)

Alix Michon (alix.michon@lpo.fr)

Liste des communes sans données herpétologiques.

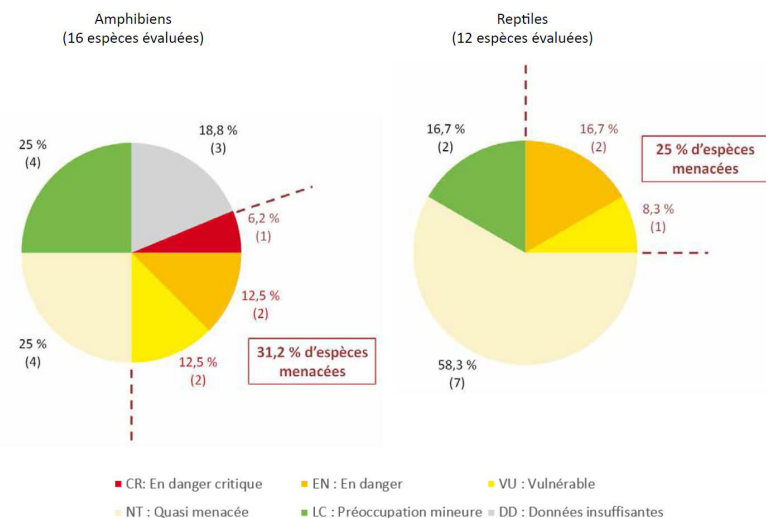
Département	HAUTE-SAÔNE (87 communes)	DOUBS (71 communes)	JURA (26 communes)	TERRITOIRE DE BELFORT (5 communes)
Communes	Achey, Anchenoncourt-et-Chazel, Ancier, Andornay, Anjeux, Arsans, Autrey-lès-Cerre, Avigney-Virey, La Barre, La Basse-Vaivre, Besnans, Betoncourt-lès-Brotte, Brevillers, Brotte-lès-Luxeuil, Cenans, Champvans, Châteney, Châtenois, Clans, La Corbière, Courchaton, Courmont, Couthenans, Crevans-et-la-Chapelle-lès-Granges, Cubry-lès-Faverney, Cugney, Cult, Dampierre-lès-Confians, Écuelle, Errevet, Les Fessey, Fleurey-lès-Saint-Loup, Framont, Frédéric-Fontaine, Genevrey, Georfans, Girefontaine, Grammont, Grandecourt, Granges-la-Ville, Gray-la-Ville, Hurecourt, Hyet, La Lanterne-et-les-Armonts, Lieucourt, Liévans, Lomont, Magnoncourt, Magny-Jobert, La Malachère, Maussans, Mélecey, Melincourt, Mercey-sur-Saône, Montot, Noiron, Onay, Ormenans, Palante, Plainemont, Pomoy, La Proselière-et-Langle, La Grande-Résie, Ruhans, Saint-Ferjeux, Saint-Loup-Nantouard, Sauvigney-lès-Gray, Secenans, Selles, Tavey, Thieffrans, Tincey-et-Pontrebeau, Le Tremblois, Trémoins, Tomarey, Vadans, La Vaivre, Vauvillers, Velesmes-Échevanne, Velleminfroy, Verlans, Villargent, Villefrancon, Villers-Bouton, Villers-sur-Saulnot, Volon, Vyans-le-Val.	Adam-lès-Passavant, Adam-lès-Vercel, Arbouans, Avilley, Bartherans, Berche, Blarjans, Bonnal, Breconchoux, Bugny, Cernay-l'Église, Champoux, Cuse-et-Adrisans, Dannemarie, Désandans, Durnes, Étrappe, Eysson, Faimbe, Ferrières-le-Lac, Flagey-Rigney, Fontaine-lès-Clerval, Fontenotte, Fuans, Gondenans-les-Moulins, Gondenans-Montby, Goux-lès-Dambelin, Grandfontaine-sur-Creuse, Guyans-Durnes, Hauteville-la-Fresse, La Bosse, La Bretenière, La Prêtière, Lanthenans, Le Barboux, Le Verroy, Les Fontenelles, Les Hôpitaux-Neufs, Les Villedieu, Longechaux, Longeville-lès-Russey, Marvelise, Montandon, Montbéliardot, Montflavin, Montvernage, Montussaint, Onans, Ouvans, Pessans, Pussans, Renédale, Rillans, Rondefontaine, Saint-Georges-Armont, Saint-Hilaire, Semondans, Silley-Amancey, Taillecourt, Thulay, Touillon-et-Loutelet, Tournans, Tressandans, Trouvans, Urtière, Valonne, Vellerot-lès-Belvoir, Vellerot-lès-Vercel, Vennans, Villars-sous-Écot, Villers-Chief	Abergement-lès-Thésy, Aresches, La Barre, Billecul, Bois-de-Gand, Charency, La Charme, Chau-Champagny, Chavéria, Chêne-Sec, Courbette, Digna, Francheville, Lavangeot, Longcochon, Le Louverot, Mérona, Molain, Mournans-Charbonny, Poids-de-Fiole, Sainte-Agnès, Saint-Germain-en-Montagne, Saint-Jean-d'Étreux, Le Vernois, Villeneuve-d'Avall, Villette-lès-Dole.	Courcelles, Lebetain, Petitefontaine, Saint-Dizier-l'Évêque

Répartition des espèces

Liste rouge des amphibiens et reptiles de Franche-Comté

La réalisation de la nouvelle liste rouge des amphibiens et des reptiles de Franche-Comté fut entreprise en 2019. Par rapport à la première évaluation, qui s'est appuyée sur les surfaces de répartition brutes et les dires d'experts (Paul, 2008), la liste émane pour la première fois d'une application rigoureuse de la méthodologie de l'UICN aux données herpétologiques opportunistes* à disposition. Ce travail collégial a mobilisé tout au long du processus d'évaluation tant des experts herpétologues intra et extra-régionaux que des experts en statistiques et en méthodologie d'application de la démarche UICN. Au total, 18 548 données de présence pour les amphibiens et 14 806 données pour les reptiles ont permis d'estimer l'aire de répartition, le taux d'observations ainsi que leurs tendances confrontées aux dires d'experts pour les espèces évaluées. Cette liste rouge révèle tristement que près du tiers des 16 espèces d'amphibiens évaluées et le quart des 12 espèces de reptiles évaluées sont menacées de disparition.

La menace d'extinction est proche pour une espèce d'amphibien sur quatre et plus d'une espèce de reptile sur deux. Une espèce d'amphibiens sur deux et plus de 90 % des espèces de reptiles sont en déclin. Enfin, un manque de connaissances a justifié le classement de trois espèces d'amphibiens dans la catégorie Données insuffisantes (DD). La liste rouge a permis d'identifier les espèces à enjeux prioritaires de connaissance et de conservation. Les principales menaces identifiées sont la régression importante dans les 5 dernières années des effectifs à une échelle stationnelle et la fragmentation dramatique du réseau de micro-habitats, support des populations herpétologiques. Ces deux facteurs augmentent le risque d'isolement génétique des populations d'espèces. Une multiplication des mesures de conservation et de



Répartition des espèces évaluées (16 amphibiens et 12 reptiles) en fonction des différentes catégories de la liste rouge (nombre d'espèces entre parenthèses)

restauration de la matrice micro-paysagère favorable à l'herpétofaune doit impérativement être poursuivie et multipliée.

* les amphibiens et les reptiles regroupent des espèces discrètes, peu suivies et/ou avec des biais d'échantillonnage importants ; les données sont issues d'observations opportunistes (sans appliquer un protocole de suivi s'inscrivant dans la durée) professionnelles et citoyennes, d'archives, d'atlas et de quelques suivis protocolés

Page en ligne : [cliquez ici](#)

Alix Michon (alix.michon@lpo.fr)

Indicateurs et tendances sur les populations et les effectifs

Suivis des oiseaux communs (STOC et SHOC)

La tendance d'évolution temporelle de l'abondance de 74 espèces nicheuses en région BFC est maintenant bien établie. Des indicateurs permettent de synthétiser ces résultats et de dégager les principaux facteurs responsables des variations d'abondance observées. Globalement, le constat est très mitigé avec un nombre d'espèces en diminution (n= 28) supérieur au nombre d'espèces en augmentation (n= 21). Les espèces spécialistes, notamment les oiseaux des milieux agricoles (-44,6 %), les espèces d'affinité septentrionale (-45,8 %) et les migrateurs transsahariens (-32,8 %), déclinent au profit des espèces généralistes, ce qui conduit à une homogénéisation des communautés et à une perte de biodiversité. Le passage précoce apporte une information complémentaire pour les espèces sédentaires bien que cela ne se traduise pas encore dans les tendances d'évolution de ces espèces.

En Franche-Comté, 6 carrés STOC ont été suivis par l'ONF (par 2 compteurs) et 59 par les bénévoles et salariés de la LPO (par 48 compteurs), dont 8 carrés spécifiquement établis en zones humides et 12 nouveaux carrés (un record !!, merci). Par ailleurs, 5 carrés sont suivis sur des sites protégés (RNN, RNR) mais n'étant pas intégrés aux analyses, puisque le protocole y est spécifique.

Remerciements aux participants à ce dispositif essentiel pour suivre la tendance des espèces communes du territoire. Toute bonne volonté est la bienvenue pour rejoindre cet important réseau local.

Page en ligne : [cliquez ici](#)

Samuel Maas (samuel.maas@lpo.fr)

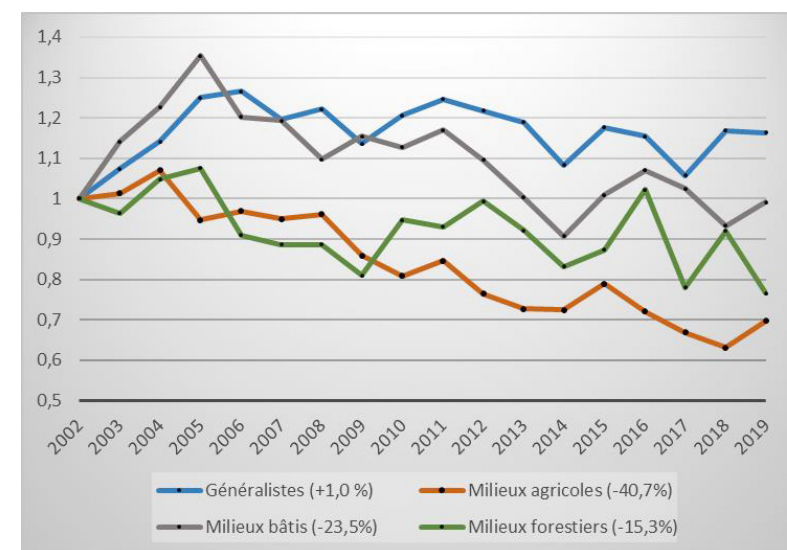
STOC
SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS



Les principaux enseignements :

- 74 espèces analysées
 - 28 en **diminution**
 - 25 stables
 - 21 en **augmentation**
- Par indicateurs
 - milieux bâtis -23,5 %
 - milieux agricoles -40,7 %
 - milieux forestiers -15,3 %

Principaux résultats et tendances par milieux issus du programme STOC-EPS en Bourgogne Franche-Comté sur la période 2002-2019.



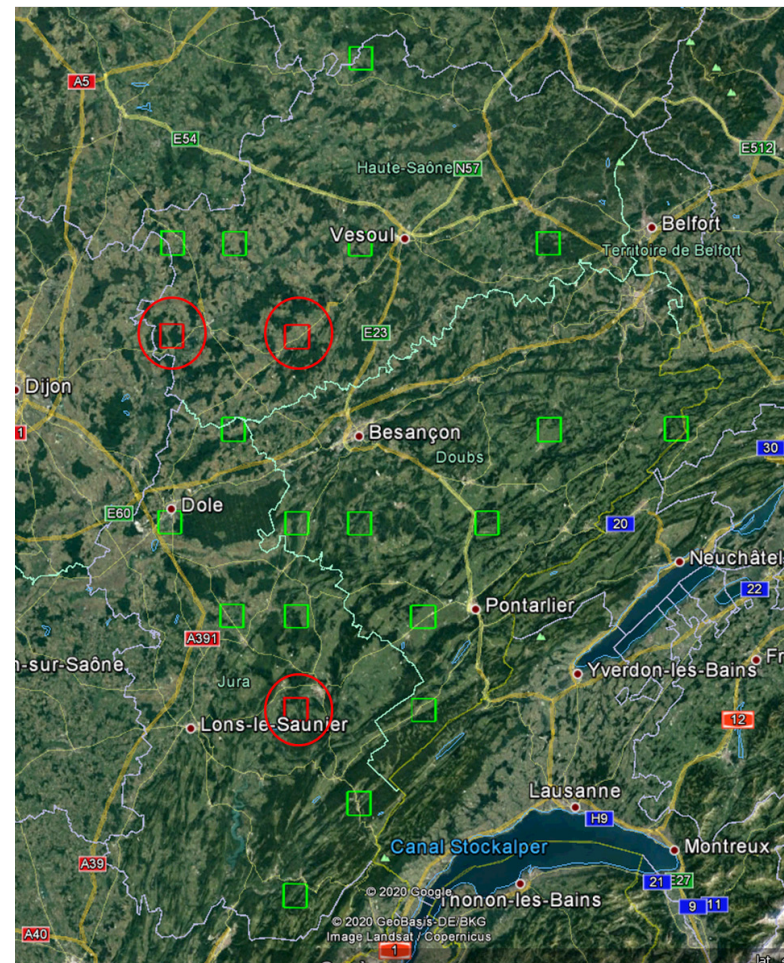
Indicateurs et tendances sur les populations et les effectifs

Enquête Busards/Milans 2019-2020

Une enquête nationale fut lancée pour les années 2019 et 2020 sur les busards et milans, soit 5 espèces concernées. Portée par le CNRS de Chizé et la LPO France (mission rapaces), un tirage de carrés de 5x5 km de côté fut réalisé sur l'ensemble de la France métropolitaine. Sur le territoire franc-comtois, le tirage a mené à l'obtention de 21 carrés. La mobilisation de 37 observateurs a permis la couverture de 18 carrés en 2019, laissant ainsi 3 carrés à parcourir en 2020 (autour des communes de Mont-sur-Monnet, Jura, et Poyans et Bucey-lés-Gy, Haute-Saône). Le temps investi à cette enquête, qui a pour objectif de définir le nombre de nicheur certain des 5 espèces ciblées, est d'environ 125 jours pour 550 heures de terrain.

Sur ces 18 carrés aucuns couples de busards cendré, Saint-Martin ou des roseaux ne furent décelé, Ce résultat attendu s'explique par le fait que la majeure partie de ces carrés ne se trouvaient pas à proximité des aires connues de répartition de ces espèces. Pour les milans, 25 couples furent trouvés, 15 couples pour le milan noir et 10 pour le milan royal. Les résultats obtenus ont tous pu être transmis à la coordination nationale, après concertation avec les référents locaux et formatage nécessaire.

Samuel Maas (samuel.maas@lpo.fr)

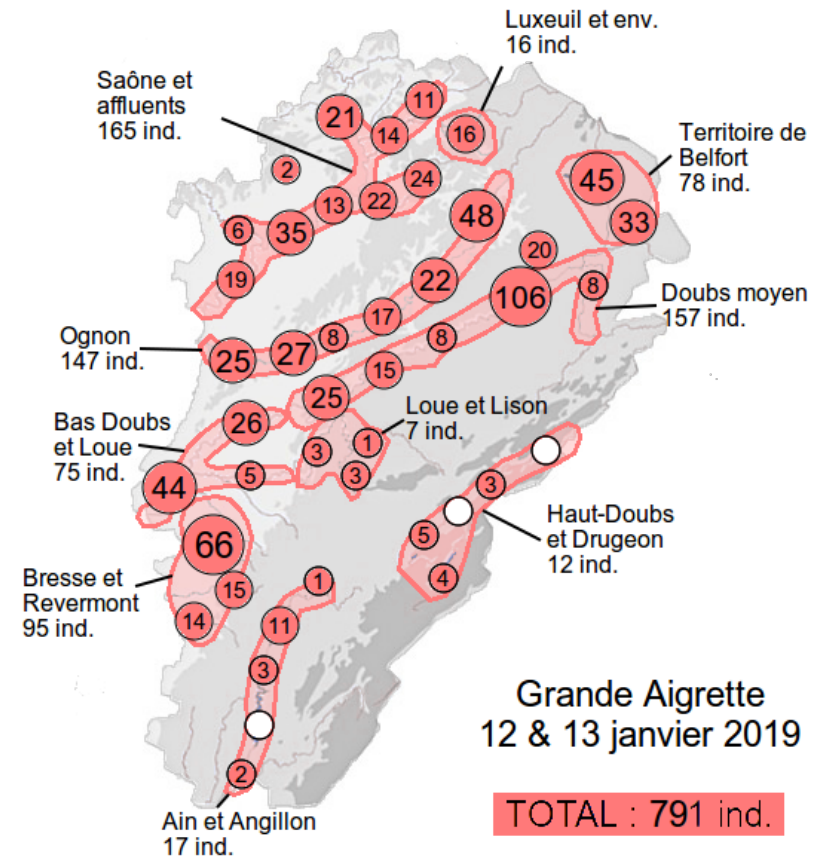


Les carrés 5x5 km concernés par l'enquête Busards/Milans ; en vert les carrés réalisés en 2019, en rouge les carrés à prospecter en 2020.

Indicateurs et tendances sur les populations et les effectifs

Grande aigrette en hiver

Après une forte augmentation de l'effectif hivernant de la grande aigrette en Franche-Comté et plus largement dans le quart Nord-Est français jusqu'en 2013-2014, celui-ci est, depuis, relativement stable ou en légère augmentation. Si les secteurs comtois comptés lors du Wetlands International (WI) semblent montrer une certaine stabilité (autour de 270 ind.), il est probable que celle-ci soit de mise également hors des sites WI. Mais seules deux enquêtes ont pu avoir lieu récemment (2013 avec 770 ind. et 2019 avec 791 ind.) et elles ne peuvent être suffisantes pour affirmer cette tendance. De plus, il est à noter que l'espèce a su s'adapter en changeant son régime alimentaire entre la période de reproduction et l'hivernage. En hiver, l'espèce se nourrit surtout de micro-mammifères (campagnols en tête) et de lombrics, qu'elle trouve en nombre dans les prairies et cultures comtoises. Ce changement comportemental induit alors un changement d'aire de répartition, avec une augmentation plus marquée dans les zones prairiales, notamment alluviales (Ognon, Doubs, Saône et affluents), mais également dans les zones de culture. Sa présence dans les zones riches en étangs ou en grands lacs semble en revanche moins conséquente, avec de légères baisses d'effectif, dans le Territoire de Belfort ou la Bresse Jurassienne. L'espèce est en revanche partie à la conquête des plateaux, où plusieurs individus ont été notés dans des secteurs prairiaux peu habituels pour l'espèce, mais riche en campagnols. Le secteur Loue-Lison, le Haut-Doubs et le Drugeon accueillent aujourd'hui quelques individus hivernants alors qu'il était rare d'observer une grande aigrette à plus de 600 m d'altitude il y a une dizaine d'années. Entre l'expansion spatiale de l'espèce et une proportion variable des effectifs WI rapportés aux effectifs totaux, il apparaît que le maintien de ce comptage spécifique soit nécessaire pour au moins un, voire deux répliques, soit des comptages à réaliser en 2024 et en 2029.



Représentation cartographique des résultats du comptage de grandes aigrettes hivernantes en janvier 2019.

François Louiton (francois1981@hotmail.com)

Indicateurs et tendances sur les populations et les effectifs

Oiseaux d'eau et Wetlands International

Le comptage des oiseaux d'eau à la mi-janvier a été réalisé sur 51 des 52 sites du réseau franc-comtois (181 polygones en 2019). La mobilisation fut, cette année encore, forte, puisque 8 partenaires ont épaulé le réseau de bénévoles, portant ainsi le nombre de compteurs à 83. Le comptage s'est effectué à l'occasion d'un hiver qualifié de doux, sans apparition de vague de froid. L'effectif total s'élève à 14 403 individus comptabilisés, dont 7 993 anatidés et 2 151 foulques, soit 1,35 % de l'effectif national. Une nouvelle fois, la vallée de l'Ain et le Doubs moyen (amont de Montbéliard jusqu'à l'aval de Besançon) sont les 2 entités d'importance pour l'hivernage des oiseaux d'eau. Les Etangs de la Bresse Jurassienne semblent devenir de moins en moins attractifs pour les oiseaux d'eaux en hiver, alors que le Haut Doubs est toujours aussi attractif mais soumis à des rudesses climatiques pouvant faire fuir les oiseaux vers la plaine et notamment les vallées alluviales.

Plusieurs espèces apparaissent en hausse significative, dans la continuité des années précédentes. Parmi elles, le canard sifflleur, le canard chipeau (pic de présence en 2018 et retour à la « normale » en 2019) et le harle bièvre (record absolu en 2019) sont les espèces connaissant les plus grandes hausses. Le harle bièvre est toujours majoritairement présent sur le Doubs moyen. La population hivernante confirme encore tout l'intérêt de la Franche-Comté qui concentre 25 % de l'effectif français dans 8 entités dont 5 d'« importance nationale ». À l'inverse, d'autres espèces apparaissent en baisse ou dans des tendances délicates. Cela concerne les canards plongeurs, tels les fuligules milouin et morillon et le garrot à œil d'or. Un changement d'aire de répartition à l'échelle européenne s'opère pour ces espèces et ces changements sont visibles localement. Maintenu sous la barre des 1 000 individus depuis 2011, la situation du fuligule milouin reste préoccupante d'autant que l'effectif national ne cesse de di-



Couple de fuligule milouin © Jeanine Grandjean

minuer ces dix dernières années. Avec 547 individus en 2019, un nouveau seuil semble se dessiner, alors que les effectifs ne sont descendus que 3 fois sous les 500 oiseaux depuis 1990, en 2002, 2005 et 2009... Pour le fuligule morillon et le garrot à œil d'or, si la baisse est moins marquée mais tout de même visible au niveau national, les tendances locales ne montrent pas de variation significative. La contraction vers le Nord des aires de répartition se poursuit pour ces deux espèces et la probabilité de voir diminuer les effectifs dans un avenir proche est grande. Les sites majeurs de présence en hiver sont la vallée de l'Ain et le Haut Doubs pour le fuligule morillon et le lac de Chalain pour le garrot.

Page dédiée en ligne : [cliquez ici](#)

Samuel Maas (samuel.maas@lpo.fr)

Indicateurs et tendances sur les populations et les effectifs

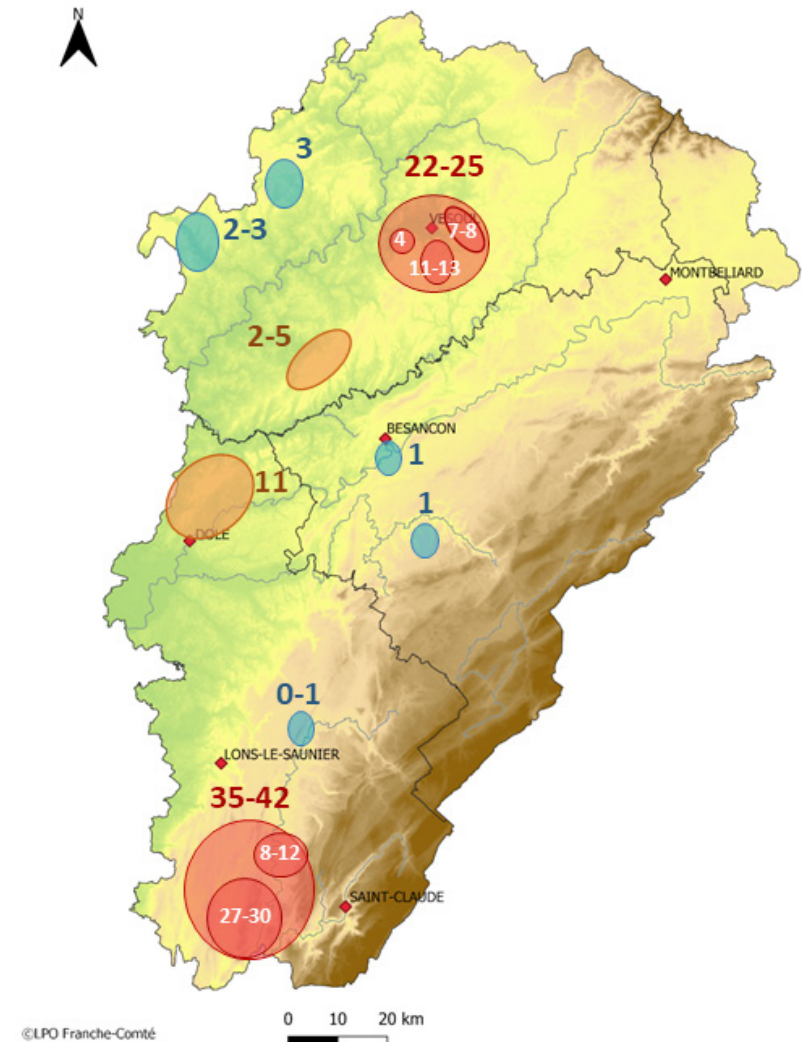
Engoulement d'Europe nicheur

L'enquête 2019 a permis de réactualiser la répartition et les effectifs de l'engoulement d'Europe en Franche-Comté. Grâce à l'important effort de prospection de 77 bénévoles, les quatre bastions de présence de l'espèce ainsi que quelques sites isolés ont pu être prospectés. Les effectifs d'engoulement d'Europe sont alors estimés à 80-105 couples sur la Franche-Comté avec deux bastions principaux déjà identifiés lors de l'enquête 2012 que sont la Petite Montagne du Jura avec 43 % des effectifs et la région vésulienne avec 27 % des effectifs. Le reste de la population est répartie sur deux bastions secondaires, la région de Dole/Massif de la Serre et les Monts de Gy, ainsi que sur des sites isolés tel que Champlitte et la RNN du ravin de Valbois. Globalement, environ la moitié des effectifs francs-comtois de l'espèce se trouve sur les zones de protection spéciale du réseau Natura 2000 (52 à 56 %).

La comparaison des résultats avec ceux de l'enquête 2012 n'a pas été possible en raison de la méthode d'estimation des effectifs différente. Cependant, les effectifs semblent avoir globalement diminué ces dernières années, en particulier sur certains sites, tels les Monts de Gy, et sur de petites stations au sein des bastions principaux laissant entrevoir une baisse des effectifs. On ne peut cependant pas exclure, au vu des données récentes (hors enquête 2012), que l'année 2019 fut atypique pour la reproduction de l'espèce (retard de migration, mortalité sur site d'hivernage ou voie migratoire, etc.). La future enquête sera alors importante pour confirmer ou non cette diminution.

Rapport en ligne : [cliquez ici](#)

Ondine Dupuis (ondine.dupuis@lpo.fr)



Indicateurs et tendances sur les populations et les effectifs

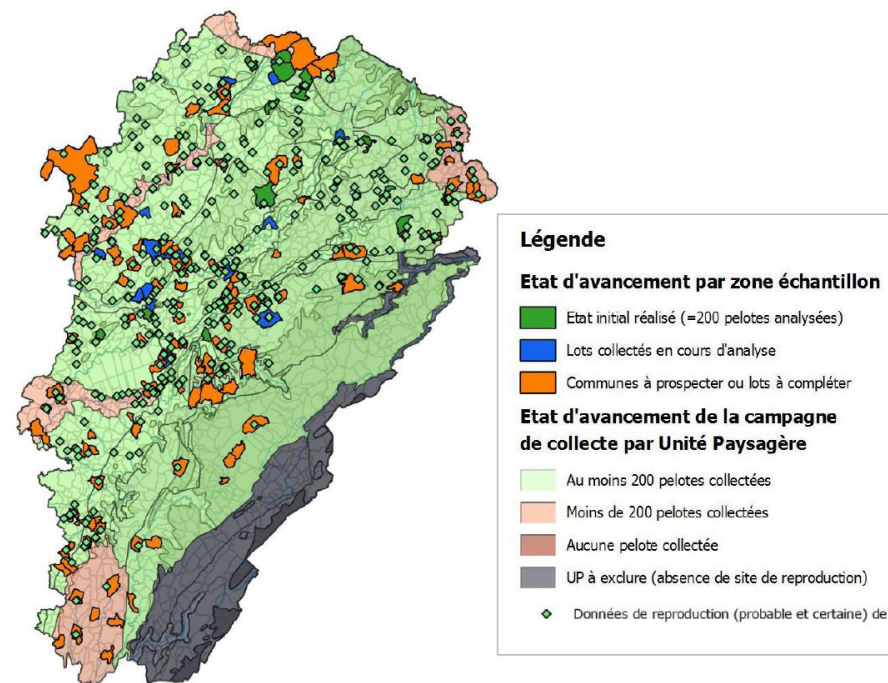
Petits mammifères et pelotes

Dans le cadre de son programme d'amélioration des connaissances en Franche-Comté, la LPO Franche-Comté déploie un projet qui vise à mieux connaître les micromammifères. Développé depuis l'automne / hiver 2011-2012, ce projet est le fruit d'un partenariat avec l'Université de Franche-Comté et le laboratoire Chrono-environnement (UMR 6249). Depuis son lancement, ce sont 88 personnes hors étudiants qui ont participé au projet.

Pour rappel, l'objectif premier est de dresser un état des lieux des populations de micromammifères sur des sites échantillons sélectionnés pour chaque unité paysagère de Franche-Comté occupée par l'Effraie des clochers. Grâce aux prospections menées par les bénévoles du réseau de naturalistes de la LPO Franche-Comté, des lots de pelotes sont collectés chaque année et acheminés à l'Université de Franche-Comté pour analyse.

Depuis l'automne 2011 (premières collectes de pelotes), près de 15 775 pelotes ont été collectées sur 144 communes réparties sur les 22 Unités paysagères occupées par l'Effraie des clochers. Ce sont près de 8 960 pelotes qui ont été analysées depuis 2012. Suite à l'année 2018 record en terme de nombre de pelotes collectées (1 528 pelotes d'effraie des clochers furent alors acheminées à la LPO FC par le réseau de bénévoles), 1 059 pelotes ont pu être analysées en 2019, principalement par les étudiants de Licence et de Master de l'Université de Franche-Comté. Il reste près de 1 300 pelotes en stock réservées pour les séances de travaux pratiques des étudiants de licence et de master de février et de novembre 2020. Toutefois, les stocks seront épuisés pour l'année 2021 engendrant un important travail de collecte à prévoir sur l'année 2020.

Dans l'optique de réaliser un état initial des populations par Unité paysagère, la campagne de collecte et d'analyse doit se poursuivre



Carte représentant l'état d'avancement de la campagne de collecte de pelotes d'effraie des clochers par unité paysagère et zone échantillon (période 2011-2019)

en 2020 sur 5 Unités Paysagères ainsi que sur le Second Plateau côté département du Doubs.

Page en ligne (dont bilans) : [cliquez ici](#)

Alix Michon (alix.michon@lpo.fr)

Indicateurs et tendances sur les populations et les effectifs



Oiseaux des jardins

Pour la 8^e année consécutive, la LPO Franche-Comté coordonne sur son territoire l'Observatoire des oiseaux des jardins (OdJ) piloté au niveau national par le Muséum national d'histoire naturelle. Comme chaque année, deux week-ends de comptage sont organisés : le premier lors du dernier week-end de janvier pour les oiseaux hivernants (26 et 27/01), puis le dernier week-end de mai pour les oiseaux nicheurs (25 et 26/05). Ouverte à toutes et tous, cette opération de comptage permet aux observateurs d'apprendre à reconnaître les oiseaux de leur jardin de manière ludique à l'aide de fiches de détermination des espèces, tout en aidant les scientifiques à répondre à différents sujets de recherche, notamment étudier les effets du climat, de l'urbanisation ou encore de l'agriculture sur le comportement des oiseaux. Chaque année, environ 100 000 oiseaux sont dénombrés en France dans plus de 10 000 jardins.

En Franche-Comté, 839 observateurs y participent et ont déjà collecté 146 471 données sur 904 jardins (+21 % de jardins par rapport à 2018). La participation aux deux week-ends de comptage est la suivante : (1) comptage de janvier : 211 jardins (37 jardins de plus qu'en 2018), 3037 observations, 57 espèces et 212 participants (contre 169 participants en 2018) et (2) celui de mai : 91 jardins (soit 50 de plus qu'en 2018), 1491 observations, 65 espèces et 87 participants (contre 24 en 2018). En 2019, les espèces les plus fréquemment observées dans les jardins francs-comtois sont la mésange charbonnière, la mésange bleue et le moineau domestique. Lors des comptages, la plus abondante est la mésange charbonnière avec 302 observations en janvier et le moineau domestique avec 127 observations en mai.



Une femelle de moineau domestique joue à cache cache dans un cerisier en fleur
© Samuel Maas.

Alix Michon (alix.michon@lpo.fr)

Indicateurs et tendances sur les populations et les effectifs

Migration postnuptiale 2019 à Pont-de-Roide

PdR 2019, une saison décoiffante !

Le suivi quotidien de migration au Fort des roches à Pont-de-Roide s'est opéré du 21/08 au 24/11 ; au terme des 94 séances, un incroyable bilan de 1 626 470 migrateurs de 103 espèces (1 013 179 déjà en 2017).

Formidable passage des pigeons ramiers (1 130 788) : 9 journées pics entre le 3 et le 24/10. Et une avalanche du 11 au 14/10 (180 525, 200 872, 440 612, 125 629). Une météo favorable évidemment, et suffisamment de spotteurs capables de maîtriser correctement les vagues, comme le 7 à 9h inédit du 13/10 qui a envoyé quelques 294 644 « palombes », majoritairement par l'ouest.

Une partie du collectif sur le site © Georges Lignier.



D'autres passereaux se sont mis au diapason : le pinson des arbres (262 418 unités; 180 407 record de 2017, le plus faible étant de 17 193 en 2016) ; le geai des chênes (13 398 pour un précédent record de 2 999 en 2010), la mésange bleue (7 296 devant le 7 161 de 2015) ; etc.

20 979 rapaces de 18 espèces ont été observés. Le record de passage des milans royaux de 2017 (7 216) a été pulvérisé avec 12 026 individus : une vague de 2 762 pour la 1^o décennie d'octobre, soient 22,9 % de l'effectif et la vague majeure de 4 764 individus en novembre, soient 39,6 % (comme 2014 et 2017, avec elles aussi plus d'un tiers), les 67 busards Saint-Martin dépoussièrent le record de 2010 (55 unités). Par contre, pour le faucon hobereau, c'est le plus faible passage jamais noté (10). L'aigle royal a été discret (1 obs début août) ; un circaète Jean-le-Blanc (4^e depuis 2008) ; un moment fort avec un petit quart d'heure en compagnie de Tönn, le célèbre aigle criard estonien; et enfin la satisfaction d'un premier cliché réalisé d'un busard pâle, hormis l'émoi provoqué par le passage à basse altitude de ce juvénile.

Une saison mémorable évidemment dont chaque participant doit d'abord être remercié puisque nous évoluons toujours, et avec une fierté certaine, en bénévolat intégral. Cependant, les aléas de la vie et les contraintes professionnelles pèsent de plus en plus et nous interrogent plus fortement sur la pérennité de ce suivi enthousiasmant côté humain et formidable côté migrateurs.

Pour le Collectif de suivi,
Georges Lignier (georges.lignier@orange.fr)

Indicateurs et tendances sur les populations et les effectifs

Petites chouettes de montagne

Merci aux observateurs ayant transmis leurs observations et ainsi permis la réalisation de ce bilan 2019.

Chouette de Tengmalm

39 observations ont été transmises et correspondent à 29 sites différents, répartis de la manière suivante : 3 sites s'élèvent à une altitude inférieure à 700 mètres, 9 se trouvent entre 700 et 850 mètres, 3 entre 850 et 1000 mètres et 14 à plus de 1000 mètres. La présence de l'espèce est attestée dans 20 communes du massif jurassien franc-comtois. 24 chanteurs nuptiaux ont été contactés entre le 22 février et le 29 juin et 1 chanteur automnal a été entendu le 13 octobre. Le contrôle des nichoirs, assuré par la Choue pour la forêt domaniale de la Joux et par le GOBE pour le Haut-Doubs, s'est soldé par la découverte de 2 cas de nidification. L'un concerne une ponte de 4 œufs abandonnés dans le massif de la Joux, et l'autre, une ponte de 3 œufs abandonnés également, dans le Haut-Doubs. La carence alimentaire pourrait être à l'origine de ces abandons de ponte et plus généralement, de la faible reproductivité, constatée en nichoir notamment, cette année.

Chevêchette d'Europe

82 observations ont été transmises. Elles correspondent à 48 sites différents, dont 25 se trouvent au-dessus de 1000 mètres d'altitude, 7 entre 850 et 1000 mètres et 7 entre 700 et 850 mètres et 9 se situent en dessous de 700 mètres. La présence de l'espèce est ainsi attestée dans 35 communes du massif jurassien franc-comtois. Au total, 35 mâles chanteurs auront été contactés pendant la période de reproduction et 7 à l'automne. Aucune nichée n'a été observée, mais aucune recherche spécifique n'a été menée. Les résultats de la saison 2018-2019 sont très similaires à ceux de l'année précédente. Pour le massif Vosgien, côté département de

Haute-Saône, 3 observations ont été rapportées, 2 observations indirectes de "mobbing", le cri d'alarme des différents passereaux à la diffusion du chant de la chevêchette, et une observation directe de 2 oiseaux chanteurs sur le même site d'une même commune, située à un peu plus de 1 000 m d'altitude.

Sabrina Clément (sb.clement@orange.fr) & Pierre Durlet (pierre.durlet@gmail.com)

Les forêts d'altitude, hôtes des petites chouettes de montagne © Guillaume Petitjean



Faune patrimoniale

Veille sur les espèces les plus rares

Catégorie "Éteint en région"

(RE, sur la liste rouge régionale 2017)

Fuligule nyroca

Les seules observations de l'espèce ont eu lieu au cours du second semestre de l'année. Tout d'abord deux oiseaux, femelle et mâle, furent observés du 16/09 au 07/10 sur la commune de Vuillecin (25), puis 1 oiseau, de type femelle, fut observée le 30/12 à Fontenu (39). Aucune observation n'est donc à rattacher à la période de reproduction.

Butor étoilé

Comme les années précédentes, toutes les observations concernent des oiseaux en hivernage sur le territoire comtois. Sur la première partie de l'année, les oiseaux sont notés du 02/01 au 29/03 sur les sites habituels de la Bresse Jurassienne (39), de la Corne des Epissiers (39) ou de Favorney (70). Seule l'observation du 29/03 est réalisée pour la première fois sur la commune de Saône (25). Par la suite, une observation ponctuelle d'un oiseau de passage a été effectuée le 25/08 à La Rivière Drugeon (25). Un hivernant est ensuite de retour sur la Corne des Epissiers (39) dès le 02/11.

Pie-grièche à poitrine rose

Aucune observation de l'espèce ne fut réalisée au cours de l'année 2019.



Belle rencontre naturaliste, un renard roux face au butor étoilé © Jérôme Curie

Bruant ortolan

L'ensemble des observations (18) est attribuable à des oiseaux en halte migratoire. Une majorité fut observée à l'occasion du passage pré-nuptial de migration, du 21/04 au 08/05, avec un effectif maximal de 11 individus. Au passage post-nuptial, 5 observations sont rapportées entre le 08/08 et le 01/09.

Samuel Maas (samuel.maas@lpo.fr)

Faune patrimoniale

Catégorie "En danger critique d'extinction"

(CR, sur la liste rouge régionale 2017)

Busard Saint-Martin

En 2019, le Busard Saint-Martin est considéré nicheur probable ou certain dans le Finage (39) et dans le centre-ouest de la Haute-Saône, pour un total de deux couples identifiés.

Jean-Philippe Paul (jeanphilippe.paul@wanadoo.fr)

Busard Saint-Martin © François Lelièvre



Aigle pomarin

Le couple d'aigle pomarin de Franche-Comté s'est à nouveau reproduit avec succès en 2019, élevant comme à l'accoutumée un jeune. Les adultes sont rentrés de migration durant la deuxième décennie d'avril, avec quelques jours de retard sur les années précédentes. Les parades et les accouplements ont débuté dès le retour de la femelle. La ponte a été déposée le 03/05 dans la même aire que l'année dernière et le jeune a quitté l'arbre où il est né le 09/08. La famille est restée soudée jusque début septembre. Les aigles sont partis en migration durant la deuxième décennie de septembre ; le mâle a été vu pour la dernière fois le 18/09. Un troisième adulte a été observé à trois reprises sur le site de reproduction, mais sans provoquer de comportement agressif de la part du couple résident. Un adulte étranger au couple nicheur avait déjà été observé en 2017. Depuis 2003, année de la première nidification de l'aigle pomarin en France, onze juvéniles se sont envolés en treize tentatives de reproductions.

Dominique Michelat (dominique.michelat@wanadoo.fr)

Aigle royal

En 2019, aucune installation concrète avec reproduction avérée ou nid occupé n'a été relevée dans la région. Dans le Haut-Jura, un des couples rhônalpins limitrophes se fait régulièrement remarquer sur le plateau des Bouchoux et La Pesse qui font partie de son territoire. Même constat pour le secteur Lajoux (39) / Col de la Faucille (01). Ailleurs dans la région, sur le Doubs franco-

Faune patrimoniale

suisse du secteur de Maîche jusqu'aux Gras. A noter la mortalité par collision d'origine inconnue d'un mâle 3ème année en forêt de La Chaumusse (39).

Jean-Philippe Paul (jeanphilippe.paul@wanadoo.fr)

Cigogne noire

La cigogne noire ne réoccupe pas son nid dans le secteur Luxeuil-Bains (70). Bonne nouvelle en Haute-Saône néanmoins avec la découverte d'un nid avec 4 jeunes dans le secteur de Saulnot (70). Dans le Jura, l'espèce n'est pas relocalisée en forêt de Chaux. On note 6 autres observations régionales en juin-juillet dont celle remarquable de 2 oiseaux en Bresse à Larnaud (39).

Jean-Philippe Paul (jeanphilippe.paul@wanadoo.fr)

Œdicnème criard

La répartition en période de reproduction n'évolue pas et les données se concentrent à l'extrême aval de la basse vallée du Doubs en aval de Dole. Notons tout de même au moins deux cas de cantonnement en milieu agricole, à Chaussin et à Tavaux, ce qui ouvre les perspectives d'une population possiblement plus importante dans le Jura. Le rassemblement postnuptial atteint 75 individus le 28/09 et encore 46 à la date tardive du 6/11. L'hivernage n'a pas été constaté le 4/12. Ailleurs, notons l'observation auditive nocturne intéressante le 16/03 à Confracourt (70).

Jean-Philippe Paul (jeanphilippe.paul@wanadoo.fr)



Cigogne noire © Roger Soudagne

Bécassine des marais

Comptage biennale, année 2019 non concernée par une enquête.

Dominique Michelat (dominique.michelat@wanadoo.fr)

Sterne pierregarin

Comme l'année précédente, seulement deux départements ont été occupés : le Territoire de Belfort et le Jura. Pour le premier, une synthèse de 2-3 couples peut être avancée. Les deux couples cer-

Faune patrimoniale

tains ont pu voir naître leur progéniture, mais seul un des couples a mené 3 jeunes à l'envol, le second s'est fait prédater ses 2 poussins. Dans le Jura, une seule colonie d'importance fut observée en un unique site de la basse vallée du Doubs et concerne un effectif d'au moins 26 couples. Un couple fut régulièrement observé en Bresse mais sans confirmation de reproduction (0-1 cpl). Le total franc-comtois pour l'année se porte ainsi à au moins 28-30 couples et devient le plus gros effectif nicheur connu, le précédent s'élevait à 22-27 couples en 2010.

Samuel Maas (samuel.maas@lpo.fr)

Pic tridactyle

Avec 18 données entre le 30/04 et le 31/08, toutes incluses dans le massif du Risoux (25/39), l'année 2019 ne présente pas de caractère remarquable pour cette espèce localisée et peu recherchée en dehors de ce bastion.

Jean-Philippe Paul (jeanphilippe.paul@wanadoo.fr)

Pie-grièche grise, râle des genêts et marouette ponctuée

Voir p. 29 et 32-33 (La connaissance par les plans d'actions).



Pic tridactyle © Titouan Roguet

Catégorie "En danger d'extinction"

(EN, sur la liste rouge régionale 2017)

Circaète Jean-le-Blanc

Pas d'élément majeur à noter en 2019 pour le circaète qui occupe le tiers sud du Jura (limite nord connue à la hauteur de Clairvaux), sur le Revermont, la Petite Montagne et le Haut Jura. Ailleurs des immatures erratiques sont notés entre mai et septembre dans le Doubs et en Haute-Saône sans indice de reproduction.

Jean-Philippe Paul (jeanphilippe.paul@wanadoo.fr)

Faune patrimoniale

Vanneau huppé et courlis cendré

Voir p. 32-33 (La connaissance par les plans d'actions).

Catégorie "Vulnérable"

(VU, sur la liste rouge régionale 2017)

Cigogne blanche

La progression de l'espèce se poursuit avec un total de 39 couples pour l'année : toujours aucun dans le Doubs malgré une présence prometteuse en début de saison, toujours 2 couples dans le Jura, 12 couples en Haute-Saône (3 nouveaux) et 25 couples dans le Territoire de Belfort (6 nouveaux). Après les 7 nouveaux couples entre 2017 et 2018, 9 nouveaux couples se sont donc installés en Franche-Comté entre 2018 et 2019. Le nombre de jeunes amenés à l'envol est par conséquent le plus élevé jamais atteint, avec 78 jeunes : 3 pour le Jura, 31 en Haute-Saône et 44 dans le Territoire de Belfort.

Samuel Maas (samuel.maas@lpo.fr)

Milan royal et chevêche d'Athéna

Voir p. 28 et 30 (La connaissance par les plans d'actions).

Espèces à problématique particulière

Grand Cormoran

Après l'abandon de la seule colonie Jurassienne au cours de la saison de reproduction 2017, l'espèce s'est réimplantée dans le département en 2019, dans un autre site avec un minimum de 6 nids, dont au moins 3 avec reproduction certaine et observations de jeunes au nid.

Samuel Maas (samuel.maas@lpo.fr)

Cigogne blanche baguée à l'envol © Christophe Jacques



Faune patrimoniale

Espèces allochtones

Crapaud vert

La première mention du Crapaud vert en Franche-Comté date de 2001 dans des anciennes gravières à proximité de Montbéliard. Ce sera la seule donnée pour le Nord-Est de la Franche-Comté. En 2010, une population de l'espèce a été détectée à quelques kilomètres de Besançon au niveau d'un centre d'enfouissement des déchets, puis d'une argillère en 2013. Des études ont démontré que la population du Doubs est génétiquement différente des populations alsaciennes. Les populations de Crapauds verts du Doubs, d'Alsace et de Lorraine appartiennent au même groupe phylogénétique. La population du Doubs ne provient donc pas de l'Europe de l'Est, de l'Europe du Sud ni de l'Asie. Les Crapauds verts de Franche-Comté font partie du même clade que ceux du reste de la France, même s'ils montrent une différenciation marquée au niveau populationnel par rapport à ceux de l'Alsace (Vacher et Ursenbacher, 2012, 2014). La recherche active de l'espèce dans le cadre de l'atlas de 2000 (Pinston et al. 2000), y compris dans la toute petite zone de présence actuelle, et la discontinuité totale avec l'aire historique en France, atteignant à peine le Territoire de Belfort, plaident pour une introduction assez récente dont l'origine géographique (génétique) reste à préciser. L'espèce est classée dans la catégorie Non applicable (NA) des nouvelles Listes Rouges des Amphibiens et des Reptiles de Franche-Comté. Actuellement, les données disponibles ne permettent pas de définir l'origine de la population de Crapaud vert du Doubs. Des études complémentaires permettraient de vérifier les liens génétiques de cette population avec les populations allemandes et lorraines. En 2020, des prélèvements vont être réalisés par un herpétologue alsacien sur des Crapauds verts d'Allemagne de l'Ouest. Les analyses seront quant à elles conduites en 2020 ou



Crapaud vert © Emilien Vadam

2021. L'objectif étant de comparer nos échantillons génétiques avec les populations allemandes existantes à proximité de la zone d'importation commerciale d'argile.

Les échanges avec les coordinateurs du Plan National d'Actions Crapaud vert repris en 2016 ont permis à la LPO Franche-Comté d'être intégrée au Comité de Pilotage.

Alix Michon (alix.michon@lpo.fr)

Le suivi sur des sites particuliers

Réserve naturelle nationale du Sabot de Frotey (70)

A propos des Orchidées, retenons la découverte fin juin sur la Réserve de l'Orchis brûlé d'été, variété méridionale rare en Haute-Saône. 6 parmi les 24 espèces de la Réserve n'ont pas fleuri à cause de la sécheresse, 5 autres ont vu leurs effectifs réduits.

Pour les Orthoptères, notons des effectifs particulièrement élevés pour la plupart des espèces (suivies depuis 2002 par transect), conséquence à la fois de la masse végétale importante en 2018 (nourriture, abri) grâce à la forte pluviométrie du printemps, puis la chaleur de 2019.

Chez les Papillons nocturnes, 105 espèces supplémentaires ont été trouvées en 2019 (étude OPIE Franche-Comté 2018-19-20), ce qui porte le total à 715 espèces pour la période 1974-2019, remarquable biodiversité sur les milieux très divers la Réserve. Soulignons la réactualisation de la présence de la belle Laineuse du Prunellier, espèce protégée en France, rare en Haute-Saône.

En 2019 (encore plus qu'en 2018), les effectifs de chenilles puis d'imagos de Pyrale du buis (papillon asiatique arrivé en 2015, avec une explosion en 2017) ont beaucoup baissé (de 200 fois !) mais, pour la première fois, une partie des buis est morte (défoliations répétées, sécheresses 2018 puis 2019). Parallèlement, beaucoup d'autres refont une partie, souvent massive, de leurs feuilles.

Chez les oiseaux, un seul chanteur d'Engoulevent d'Europe a été contacté sur la Réserve et trois sur le site Natura 2000 contigu de Frotey et Comberjon, effectif moyen. La reproduction du Faucon pèlerin est encore intervenue (comme presque chaque année depuis 2008), mais cette fois avec un seul jeune à l'envol. Première donnée de Pic mar sur la Réserve, outre 3 données de Pic épei-



Orchis brûlé d'été *Neotinea ustulata* var. *aestivalis* © Patrick Viain

chette (rarement noté), peut-être en lien avec la mortalité croissante des frênes et des pins noirs. Deux contacts avec le Grand duc d'Europe (noté depuis 2011).

L'hiver 2018-19 (comme le précédent) a montré des dégâts peu importants de sangliers sur les pelouses et les prairies. Ce résultat est dû à la conjonction (depuis 10 ans) de la régulation par l'ACCA avec les actions de prévention et de réparation des dégâts par les associations gestionnaires de la Réserve (dont ramassage de foin oublié favorisant lombrics puis sangliers), outre la fin (interdiction) de l'élevage porcin sur une parcelle.

Hugues Pinston (hugues.pinston@lpo.fr)

Le suivi sur des sites particuliers

Ancienne gravière de Pagney (39)

Dans la poursuite de notre engagement sur le site depuis 2009, le deuxième plan de gestion, rédigé par la LPO FC, a été validé courant 2019 pour 5 nouvelles années. Il est inscrit dans un document de gestion et d'interprétation plus large pour le site d'actions concertées interdépartemental de la basse vallée de l'Ognon. L'étude réalisée par les bureaux d'études E. Coudel, CDE Environnement et la LPO FC est portée par le SMAMBVO, gestionnaire de la gravière. Les départements du Jura et du Doubs sont parties prenantes dans le cadre de leur politique Espaces Naturels Sensibles. L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est également partenaire des opérations depuis leur émergence.

Le suivi ornithologique annuel a été assuré avec en points saillants, la présence de 7 à 8 couples de vanneaux sur l'île (enjeu majeur du site) et 5 cantons de râle d'eau (très bonne année pour l'espèce). La rousserolle turdoïde a fait une incursion timide, avec un chanteur entendu jusqu'à début mai. L'intérêt du site pour la migration est connu de longue date mais mis encore plus en

lumière par le programme (PHENO) de baguage, réalisé du 26/07 au 16/11. Grâce à 30 aides-bagueurs indispensables, plus de 4 300 oiseaux pour 53 espèces ont pu être étudiés cet automne. On retrouve en trio de tête la fauvette à tête noire, l'hirondelle rustique et la rousserolle effarvate, avec plusieurs centaines d'individus, et la 13^e capture en France depuis 2000 d'un bécasseau de Temminck. Neuf oiseaux ont fait l'objet de contrôles extérieurs (oiseaux bagués en Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne ou ailleurs en France).

L'année a également été marquée par les travaux attendus de restauration de la roselière haute. L'intervention du Département du Jura a permis l'arrachage des saules qui ont largement colonisé le milieu les dernières années. Cette ouverture du milieu sera favorable aux espèces paludicoles en reproduction comme en halte migratoire. Un entretien régulier par arrachage sera ensuite à prévoir par le SMAMBVO pour limiter le développement de la saulaie. Une fauche partielle a été conduite sur les berges du plan d'eau et l'île a été entretenue manuellement par les Chantiers départementaux pour l'Emploi d'Insertion (CDEI). La plante exotique envahissante *Galega officinalis* continue à faire l'objet d'une veille bien que les opérations de limitation de la tâche initiale soient probantes. Un schéma d'interprétation a été défini pour le secteur, l'ouverture au public étant l'un des objectifs des politiques ENS. La gravière est centrale et fera l'objet d'équipements à partir de 2020 très probablement. Nous poursuivons l'accompagnement sur l'ensemble des opérations de gestion et d'interprétation afin de faire valoir au mieux possible les enjeux écologiques du site.

Travaux de restauration de la roselière © Cyrielle Bannwarth, LPO FC



Cyrielle Bannwarth (cyrielle.bannwarth@lpo.fr)

Le suivi sur des sites particuliers

Gravière de Vincent (39), partenariat EQIOM

Les sternes pierregarins étaient quasi-absentes du site cette année, avec 0 à 1 couple nicheur au profit du site de Champdivers, qui rassemblait l'essentiel des effectifs franc-comtois. Le petit gravelot présente toujours des effectifs constants (3-4 couples). Un couple de nette rousse s'est à nouveau reproduit avec succès. L'hirondelle de rivage reste la grande absente. Une falaise artificielle a été érigée sur la gravière mais sera à corriger afin d'être attractive pour l'espèce. L'accompagnement du carrier a été orienté sur la définition du cahier des charges des travaux à conduire sur les îlots. Dans le cadre du réaménagement écologique, des travaux seront réalisés en 2020 afin d'aboutir à des milieux favorables à la sterne (fragmentation en archipel de petits îlots, pose systématique de géotextile afin de limiter la colonisation par les ligneux et alléger les interventions en entretien du milieu).

Le printemps-été 2019 a présenté des conditions météorologiques peu favorables aux amphibiens. Cet état de fait met en évidence l'intérêt des mares temporaires, alimentées par la nappe, créées en faveur du crapaud calamite sur les berges du plan d'eau. Avec les flaques présentes sous les installations de la gravière, dont les écoulements d'eau alimentent en continu les habitats aquatiques du calamite, ces mares restent suffisamment longtemps en eau pour permettre aux têtards d'atteindre la métamorphose, contrairement aux nombreuses flaques de la zone de stockage pour lesquels pontes et têtards étaient largement soumis à dessiccation. Des têtards à différents stades de développement et des imagos ont ainsi pu être observés simultanément sur les pièces d'eau. De surcroît, ces milieux sont situés en dehors des pistes de circulation des engins sur le site. L'exemple pourra être reproduit afin de multiplier les sites de reproduction fonctionnels.

Le CPIE, JNE et la LPO FC sont également intervenus en partena-



Crapaud calamite © Alix Michon

riat afin que les enjeux écologiques soient pris en compte dans le projet de développement de la base de loisirs sur les anciennes gravières de Desnes, contiguës au site d'extraction actuel. Il serait nécessaire de conserver des espaces à vocation écologique sur ce secteur au regard des enjeux forts identifiés, à articuler autour de la gravière en activité, de l'Écopôle et d'espaces préservés dans le périmètre de la base de loisirs (continuités écologiques). Les orientations politiques récentes sur la base de loisirs de Desnes et l'Écopôle (éviction du gestionnaire CPIE Bresse du Jura au profit de la Fédération des chasseurs du Jura), mettent d'autant plus en lumière l'intérêt et l'aspect décisif des orientations qui seront prises à moyen et long termes sur la gravière en cours d'exploitation pour le maintien des espèces sensibles du secteur.

Cyrielle Bannwarth (cyrielle.bannwarth@lpo.fr)

Le suivi sur des sites particuliers

Problématique "Amphibiens-routes"

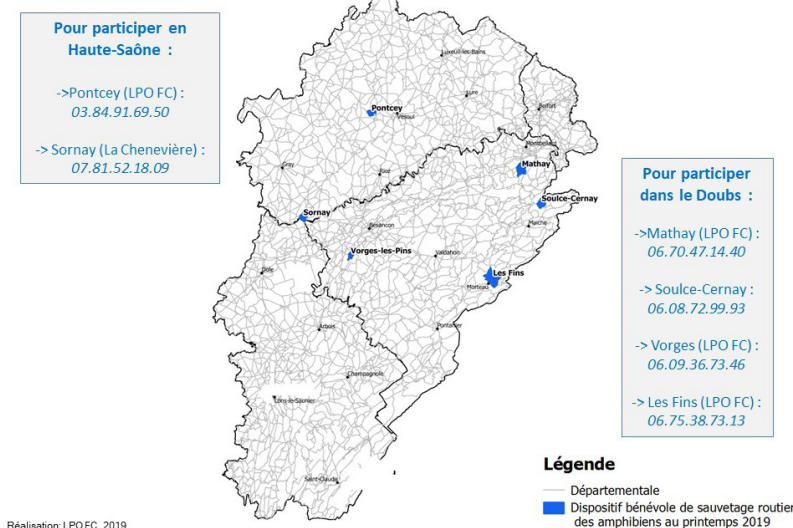
Dès les premiers redoux de la fin d'hiver, crapauds, grenouilles, tritons et salamandres se réveillent pour entamer leur migration vers les zones humides dans lesquelles ils vont se reproduire. Des routes séparent souvent leurs zones d'hivernage (boisements, haies, fourrés) de leurs zones de reproduction (mares, marais, étangs, ruisseaux, rivières, bras morts, etc.), entraînant une mortalité par écrasement qui peut conduire à l'extinction des populations.

Une lutte contre l'impact négatif des routes sur les populations d'amphibiens est possible. Pas de jaloux, tout le monde peut participer ; que vous soyez une commune, un particulier qui ne connaît pas encore bien les amphibiens mais qui désire les protéger, que vous vouliez participer à l'inventaire des zones de traversées routières des amphibiens, à un dispositif bénévole de sauvetage existant, contactez-nous !

En 2019, minimiser l'impact de l'écrasement sur les populations d'amphibiens le long des routes départementales de Franche-Comté c'était :

- 6 dispositifs temporaires de sauvetage actifs (Mathay (25), Soulce-Cernay (25), Les Fins (25), Vorges-les-Pins (25), Pontcey (70), Sornay (70)) pour 5 330 mètres linéaires de chaussées sécurisés,
- 150 bénévoles le long des routes pendant 55 jours de suivi en moyenne,
- 14 325 amphibiens sauvés de l'écrasement dans les deux sens de migration,
- l'inventaire et l'animation du réseau d'observateurs de la LPO FC

Carte des dispositifs de sauvetage routier des amphibiens en Franche-Comté Années 2019 et 2020



Carte des dispositifs bénévoles de sauvetage routier des amphibiens installés en Franche-Comté en 2019

pour l'accompagnement de nouvelles initiatives de connaissances et de sauvetage des amphibiens le long des routes.

Page en ligne : [cliquez ici](#)

Alix Michon (alix.michon@lpo.fr)

La connaissance par les plans d'actions

Plans nationaux d'actions

Milan royal

Lors du comptage européen des milans royaux hivernants du 5 et 6/01, 25 personnes ont dénombré les individus en Franche-Comté. Avec 6 dortoirs occupés (4 dans le Doubs et 2 dans le Jura), nous accueillons un effectif d'hivernants d'au moins 264 individus, 247 en dortoir et 17 erratiques, dont :

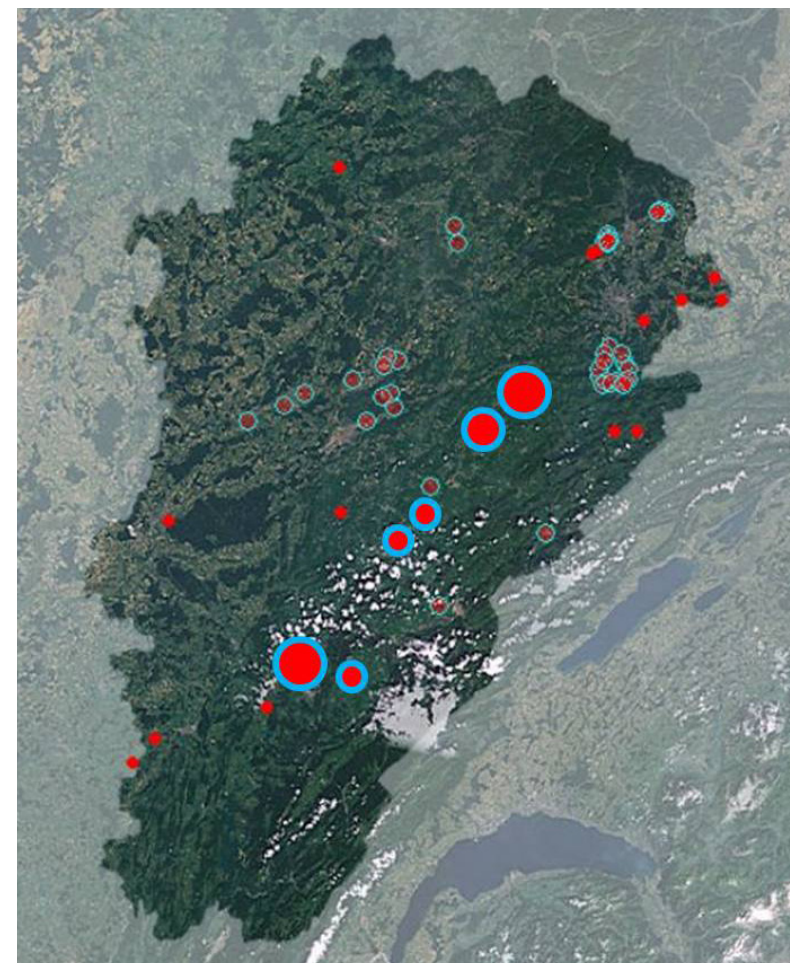
- pour le Doubs (153) : 6 individus erratiques, 5, 8, 39 et 95 ind. en dortoir ;

- pour le Jura (105) : 5 ind. erratiques, 7 et 93 ind. en dortoir.

L'effectif et le nombre de dortoirs sont sensiblement les mêmes que les années précédentes, les principaux dortoirs avec gros effectifs semblent stables et pérennes et des petits dortoirs satellites ont été trouvés.

Le suivi des couples nicheurs a été poursuivi par les partenaires sur les zones échantillons. SMHDHL sur le secteur du Drugeon : 9 couples nicheurs certains, 5 couples reproducteurs probables avec au minimum 10 poussins probables / RNN du lac de Remoray : 5 couples suivis, nicheurs certains, pour un total de 7 jeunes à l'envol / SMHDHL sur le secteur Loue-Lison : 11 couples producteurs ; 16 jeunes minimum à l'envol / Réseau avifaune de l'ONF sur le Sundgau Belfortain : 5 couples suivis, tous étant reproducteurs et producteurs, avec 6 jeunes à l'envol. La LPO Franche-Comté n'a pas pu réaliser le suivi sur la zone échantillon du Premier plateau du Doubs.

Le suivi bénévole quotidien de la migration post-nuptiale à Pont-de-Roide a dépassé ses 10 ans. Le bilan, pour ce lieu majeur de passage à l'automne pour les milans du Nord-Est de l'Europe, est historique avec 12 026 individus (voir page 16)



Localisation des milans royaux hivernants comptabilisés du 4 au 7 janvier 2019 en Franche-Comté (cercles rouge : individus erratiques et cercles rouge entourés de bleu : dortoirs).

La connaissance par les plans d'actions

La mortalité des milans royaux imputable à l'éolien reste non quantifiable, sans étude ni recherche systématique de cadavres réalisées et sans connaissance des données des études de mortalités réalisées par les bureaux d'études. Un premier cas de mortalité nous a été renseigné par la LPO Champagne-Ardenne (un oiseau retrouvé mort le 10/10 sur la commune de Valonne à proximité du parc éolien du Lomont, bagué poussin le 09/06/2015 à Osse).

Le groupe d'experts autour de l'outil d'aide à la décision sur le risque bromadiolone, concernant son utilisation pour la lutte contre le campagnol des champs en zone de grandes cultures, a validé, caractérisation prise de leur régime alimentaire et zones de chasse pour la consommation effective de campagnols des champs, une liste de 6 espèces patrimoniales à enjeu de conservation (Pie-grièche grise, Milan royal, Busard cendré, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Grand Duc d'Europe) pour lesquelles des mesures adéquates seront mises en œuvre.

A noter que l'usage agricole de la bromadiolone sera interdit à partir du 21/12/2020, remplacée par le phosphore de zinc.

Alexandre Laubin (alexandre.laubin@lpo.fr) et
Catherine de Saint-Rat (catherine.desaintrat@lpo.fr)

Pie-grièche grise

Tous les deux ans, la Pie-grièche-grise fait l'objet d'un suivi de la reproduction poussé en région. Le dernier suivi a été mené en 2018 (Monin et al., 2018) et devrait être réitéré en 2020. Le bilan présenté ici fait état des données renseignées par les membres bénévoles (dont les coordinateurs espèce) et Florian Lepaul, stagiaire en charge du suivi Milan royal durant la saison de repro-



Pie-grièche grise © Sylvie Lorin

duction 2019.

Tous les territoires connus en 2018 pour avoir accueilli un couple nicheur certain ou probable ont fait l'objet d'au moins une prospection cette année. 39 données avec code atlas et 25 données d'absence ont ainsi été récoltées permettant le recensement de 6 à 8 couples dans le Doubs et de 3 couples dans le Jura.

Du fait du faible effort de prospection, cet effectif ne peut être comparé à celui de 2018. Le suivi exhaustif mené en 2020 permettra de poursuivre la documentation des tendances et sera une nouvelle fois orienté vers l'identification et la quantification des matières anthropophiles utilisées par l'espèce pour la construction de son nid.

Alexandre Laubin (alexandre.laubin@lpo.fr)

La connaissance par les plans d'actions

Programmes de conservation des espèces

Chevêche d'Athéna, vergers et espaces semi-urbains

En 2019, le nombre de communes inventoriées (par la mise en œuvre du protocole national ou par des contacts sans recherche) s'élève à 832, soit 68 % des 1227 jugées potentiellement favorables. Sur la période de 2007 à 2019, la chevêche a été contactée, avec au moins un chanteur, sur 464 des communes prospectées, ce qui correspond à un taux d'occupation de 55,7 %. La population franc-comtoise est estimée entre 450 et 550 couples (Bannwarth & Maas, 2012).

Les opérations de conservation de la chevêche se poursuivent dans plusieurs secteurs, avec un bilan de 141 participants au programme par conventionnement, 177,5 ha engagés en faveur de la chevêche et 88 vergers créés ou complétés, des plantations de haies et d'alignements de noyers et arbres à tailler en têtard. Le parc des nichoirs posés s'élève à 143.

Dans un objectif de travail sur les continuités d'habitats favorables, les mesures se poursuivent sur les secteurs concernés depuis plusieurs années par le PRCE (vallée de l'Ognon et secteur dolois en particulier) mais également sur des localités plus récemment engagées dans le programme. Ainsi, elles prennent de l'ampleur sur la région polinoise et sont initiées cette année dans l'extrême nord de la Haute-Saône. Une intervention spécifique a également été conduite à Villers-Bouton et a permis le maintien sur pied d'un noyer à cavité abritant un couple en nidification.

Le programme INTERREG « pérenniser les vergers haute-tige » se poursuit sur le secteur de Montbéliard. Porté par Vergers Vivants (France) et la FRIJ (Suisse), la LPO FC intervient sur différents volets touchant à la prise en compte de la biodiversité (structure de l'habitat, prise en compte dans les pratiques de gestion, inté-



Vergers fleuri au printemps © Dominique Delfino

gration des enjeux de préservation des trames de vergers dans les documents d'urbanisme). Ces actions interviennent en complément des opérations de connaissance, conservation et sensibilisation menées depuis plusieurs années par le groupe local.

Eminemment participatives, les actions seraient impossibles sans la mobilisation bénévole et l'adhésion des nombreuses collectivités, particuliers et agriculteurs participants. Grand merci à tout.e.s !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet :

- Protocole d'enquête : [cliquez ici](#)
- le PRCE chevêche et vergers et ses bilans : [cliquez ici](#)

Cyrielle Bannwarth (cyrielle.bannwarth@lpo.fr)

La connaissance par les plans d'actions

Amélioration des habitats d'espèces à enjeux amphibiens/reptiles

Depuis 2009, les espèces concernées par le PRCE sont le crapaud calamite et la couleuvre vipérine, tous deux, En danger (EN) selon les dernières Listes Rouges des Amphibiens et des Reptiles de Franche-Comté (Bideau et al., 2020).

Les opérations de cette année ont porté sur le crapaud calamite dans la continuité des années précédentes, en contexte agricole en vallée de la Saône en partenariat avec la commune de Mantochette et un nouvel agriculteur, ainsi qu'en vallée de la Seille, au sein de la gravière en activité (partenariat avec EQIOM) et pour la prise en compte des enjeux dans le projet de future base de loisirs de Desnes (en lien avec le CPIE Bresse du Jura, JNE et la DREAL BFC).

Le crapaud calamite fait également partie des espèces à enjeux sur d'autres sites accompagnés par la LPO via des partenariats directs (populations d'Arc-et-Senans auprès du département du Doubs et de la Saline Royale, ENS « enjeux amphibiens » en vallée de l'Ognon, nouveau partenariat sur la gravière de Bart (25) avec EQIOM en vallée du Doubs).

Concernant la couleuvre vipérine, les actions ont porté sur 3 volets :

- partenariat LPO FC – Voies Navigables de France – DREAL BFC : pour le développement d'un cahier des charges d'accompagnement herpétologique de VNF dans ces travaux de confortement de digues (pose de palplanches et d'enrochements) du canal du Rhône-au-Rhin. Le cahier des charges comprend notamment le suivi, la capture et la mise en captivité *in situ* des serpents avant et pendant la phase travaux, ainsi que leur relâcher, la création de micro-habitats de substitution et de systèmes échappatoires



Portrait d'une couleuvre vipérine © Pierre Baccot

aménagés sur les palplanches adaptés à l'herpétofaune, après les travaux.

- suivis de l'espèce dans le cadre d'un projet "Vipérine sur la Sorne et la Vallière" d'étudiants en BTS GPN au CFA de Montmorot en partenariat avec JNE et le CEN FC, et dans le cadre de la convention de partenariat avec EDF DPIH sur 3 ouvrages hydroélectriques des vallées du Doubs et de l'Ain. Ce partenariat intègre suivi de l'espèce ainsi que restauration et création d'habitats aux abords de 3 barrages du Jura : Coiselet, Moux-Charmine et Crissesey ;

- la réalisation de chantiers de création et de restauration d'habitats de l'espèce en vallées du Doubs et de l'Ain.

Cyrielle Bannwarth (cyrielle.bannwart@lpo.fr) et

Alix Michon (alix.michon@lpo.fr)

La connaissance par les plans d'actions

Oiseaux des zones humides agricoles

Une trentaine d'exploitants a été contacté pour la nidification d'oiseaux sur leurs parcelles, dont une dizaine de « nouveaux venus » dans le programme, sensibilisés à la préservation de ces espèces. Quinze exploitants ont mis en place des mesures de protection des nichées pour le vanneau huppé, le courlis cendré et le râle des genêts.

Concernant le vanneau huppé, entre 33 et 39 couples ont été suivis, répartis dans les vallées de l'Ognon, du Durgeon et de la Seille et sur d'autres communes du Doubs, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort. 25 nids ont été protégés (accords avec 9 exploitants) par la mise en place de piquets autour du nid pour l'éviter lors des travaux agricoles. Un minimum de 23 œufs a été comptabilisé et une quarantaine de poussins minimum observés. Ce bilan comprend les 7 couples nicheurs sur l'île de Pagney, ayant produit au moins 12 poussins.

Concernant le courlis cendré, 20 couples ont été suivis cette année : 5 en vallée de l'Ognon, 2 en vallée du Durgeon, 2 en vallée de la Vallière, 3 sur d'autres communes de Haute-Saône, 2 en Bresse Jurassienne et 6 côté Saône et Loire. Les tests de repérage des nids de courlis cendré par drone avec caméra thermique n'ont pas été concluants (difficulté de prise en main de la caméra thermique, nécessité d'adapter les conditions optimales de suivi, conditions météorologiques défavorables, indisponibilité du matériel, etc).

Six couples ont bénéficié de mesures de protection avec 6 exploitants (cinq parcelles ont été fauchées au 1er juillet, une avec maintien d'une bande refuge ; une parcelle a été fauchée au 15 juin ; toutes ont bénéficié d'une fauche centrifuge). Un couple n'a pu être protégé, la fauche tardive ayant été refusé par l'exploitant ; les deux couples de la vallée du Durgeon n'ont pu être locali-



Les prairies du val d'Ognon sont particulièrement suivies pour le vanneau huppé et le courlis cendré © Samuel Maas

sés assez précisément pour mettre en place des mesures ; quatre couples n'ont pas eu besoin de protection, l'un nichant en pâture et les trois autres sur des parcelles contractualisées en MAEC (deux en Bresse jurassienne, un en vallée de l'Ognon). Enfin six couples ont été contactés en région Saône- et-Loire sans moyens pour animer sur ce territoire. La protection a permis l'éclosion d'au minimum quatre poussins.

Pour le râle des genêts, les suivis donnent un estimatif de la population nicheuse de 11 à 14 couples répartis pour l'essentiel en zone de montagne et en Natura 2000. 7 chanteurs dans le Doubs (Bassin du Dugeon, Vallons de la Drésine et de la Bonavette (Lac de Remoray), Tourbières et lacs de Chapelle des Bois et de Bellefontaine les Mortes et 1 hors ZPS à Labergement-Sainte-Marie), 1 chanteur dans le Jura : Forêts, corniches calcaires, ruisseaux et marais de Vulvoz à Viry et 2 chanteurs en Haute-Saône : Vallée

La connaissance par les plans d'actions

de la Saône. Nous avons accompagné le Parc naturel régional du Haut-Jura dans la signature d'une convention et l'indemnisation d'un exploitant pour un retard de fauche au 1er septembre afin de préserver une nichée.

Aucun couple de taries de prés et de pipit farlouse ne s'est reproduit dans les secteurs suivis par la LPO dans le cadre de ce programme. Un mâle chanteur de taries des prés a été contacté en vallée du Durgeon sans s'y cantonner. Quant au pipit farlouse, un mâle paradant a été vu sur la commune de Saulx mais aucun indice n'a permis de confirmer la nidification. Concernant le taries des prés, nous travaillons en 2020 avec le PNR des Ballons des Vosges, la LPO Alsace et Oiseaux Nature 88, sur la consolidation de données de reproduction et d'identification des secteurs à prospecter pour compléter la connaissance, en vue de la rédaction d'un plan d'actions visant au maintien et à l'amélioration de mesures favorables à la conservation des couples nicheurs sur le territoire.

En ce qui concerne la marouette ponctuée, aucun mâle chanteur n'a été entendu lors des trois soirées d'écoute réalisées dans la vallée de l'Ognon. 2 chanteurs entendus dans le Drugeon (D. Michelat, comm perso) et 1 dans la RN de Remoray. Pour la bécassine des marais, 1 donnée de reproduction probable.

En moyenne depuis 5 ans, ce sont plus de 17 agriculteurs qui coopèrent chaque année pour la protection des nichées et sur la cinquantaine d'exploitants sensibilisés au projet interrogés, huit sont intéressés par un accompagnement plus poussé de la LPO, pour un diagnostic à l'échelle de leur exploitation.

Catherine de Saint-Rat (catherine.desaintrat@lpo.fr)



Tarier des prés © Michel Balanche

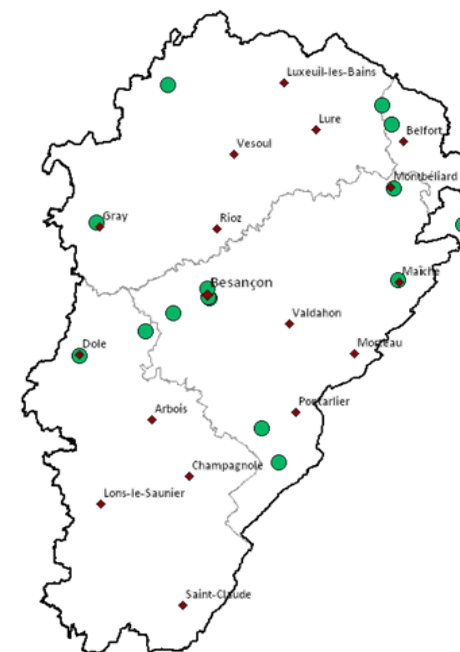
Diffusion et valorisation de la connaissance

Cycle de conférences « Les oiseaux de Franche-Comté »

Suite à la parution du livre « Les Oiseaux de Franche-Comté » en septembre 2018, un cycle de conférences fut réalisé en 2019 à travers différents lieux du territoire. Dans ce cadre, 16 conférences ont été organisées, 3 en Haute-Saône, 2 dans le Territoire de Belfort, 8 dans le Doubs et 2 dans le Jura (+ 1 en Suisse), par 4 salariés (pour 13 d'entre elles) et 3 bénévoles (pour 3 d'entre elles).

La carte ci-contre permet de visualiser la localisation des conférences ayant eu lieu pendant l'année 2019. A noter que 14 localités figurent sur la carte pour 16 conférences (les communes de Gray et de Besançon ayant accueillis 2 conférences chacune).

Le cycle sera reconduit en 2020 afin de combler les zones lacunaires du territoire, notamment sur les secteurs suivants : Vesoul ; Lure/Luxeuil-les-Bains ; Ornans/Valdahon ; Baume-les-Dames ; Ornans ; Morteau ; Arbois/Poligny ; Lons-le-Saunier ; Champagnole / Saint-Claude, etc. Si la réalisation d'une conférence près de chez vous vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter.



Samuel Maas (samuel.maas@lpo.fr)

Carte des conférences réalisées en 2019 et
illustration photographique de celle réalisée à Dole © Dole Environnement

Diffusion et valorisation de la connaissance

Transfert des connaissances

Au sein de Sigogne, un groupe de travail « liste des données naturalistes sensibles BFC », constitué des structures chefs de file en BFC (c'est-à-dire responsables de la validité des données pour les différents taxons), s'est réuni trois fois cette année pour travailler, essentiellement, sur la sensibilité des données à 2 niveaux :

- pour la restitution des données sur Sigogne auprès du grand public (listes d'espèces à la commune, maille 5km ou maille 10km), les utilisateurs ayant un compte et accès à une liste d'espèces pour un polygone infra-communal, et les instructeurs de l'état (nouveau module dans Sigogne) ;

- pour la transmission des données et leur affichage sur le SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages) pour lesquelles nos données privées et sensibles seront floutées.

En parallèle, nous travaillons à l'échelle BFC sur la définition des espèces déterminantes ZNIEFF pour la DREAL BFC.

Quant au transfert de nos données et de notre expertise, il s'est effectué auprès :

- des partenaires privés sous forme de prestations ;
- des services de l'état dans le cadre de notre convention Etat/Région : environ 50 expertises auprès de la DREAL, l'OFB, les opérateurs Natura 2000, les DDT, les Départements, EPTB, Parc naturel régional, Communauté de Communes et le Muséum d'Histoire Naturelle ;
- de nos partenaires associatifs dans le cadre de nos échanges de données conventionnés : une quinzaine d'exports pour le CBN-ORI, le Groupe Tétras Jura, le KARCH (Centre de coordination pour les amphibiens et les reptiles de Suisse), la SHF (Société Hérpétologique de France), l'Université de Bourgogne Franche-

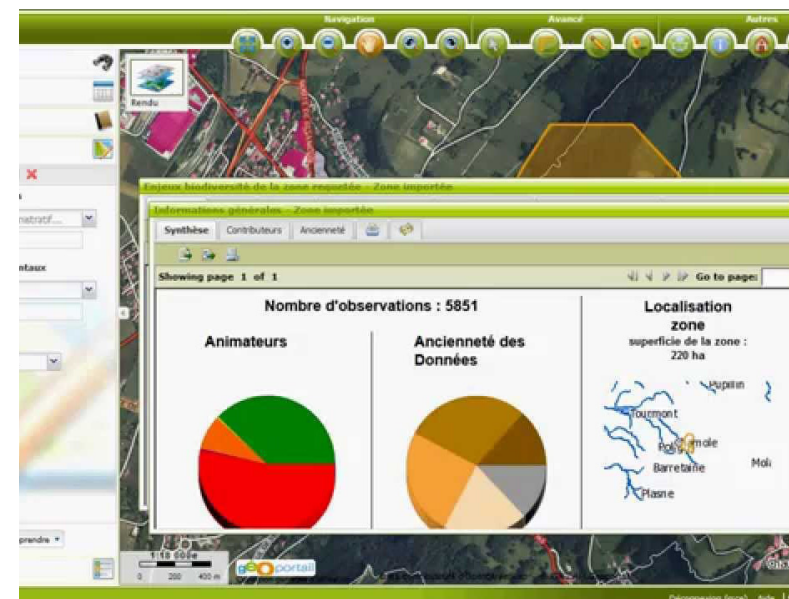
Comté, FNE 25-90, Sigogne, etc.

Nous travaillons également à l'intégration, dans notre base, des données des réserves naturelles pour validation et transfert à Sigogne.

Contact LPO : Amélie Vaniscotte (amelie.vaniscotte@lpo.fr)

Contact Sigogne : Franck Grossiord (f.grossiord@sigogne.org)

Illustration du géovisualiseur Sigogne (www.sigogne.org)



Diffusion et valorisation de la connaissance



Validation des données

La validation des données pour les 4 taxons de vertébrés mais aussi des 11 taxons d'invertébrés disponibles en saisie sur notre base, est effectuée au fil de l'eau par une trentaine de bénévoles et 2 salariés. Cette étape est indispensable pour garantir la qualité de nos données et de notre expertise.

Cette année nous avons décidé, lors de la réunion annuelle des comités de la base, de simplifier l'organisation en Franche-Comté en fusionnant les 3 comités de la base c'est-à-dire le CHR, le CVD et le comité de gestion. La prochaine étape pour la validation des données est d'améliorer et d'harmoniser notre méthode de validation avec les vérificateurs bourguignons mais aussi de Faune France en vue du passage à Faune BFC.

Le Comité d'Homologation Régional (CHR) n'est plus

Pour ce qui concerne la validation des données d'oiseaux rares, l'année 2019 a vu une évolution importante du fonctionnement habituel, en place depuis plus de trente ans. En effet, le CHR, né en début d'année 1984 lors d'une assemblée générale du GNFC, cesse son activité pour évoluer vers une harmonisation des méthodes de validation dans un contexte de fusion des régions, des associations et des bases de données en Bourgogne Franche-Comté d'une part, et de l'importance croissante de la dynamique Faune France d'autre part. Le CHR dans son fonctionnement historique ne pouvait plus assurer une validation à part sur le seul critère de rareté des oiseaux alors que la validation globale (tous taxons) devait s'unifier dans un fonctionnement à vocation plus large et plus efficient, en moyens bénévoles notamment.

En attendant que les nouvelles modalités se précisent, le fonctionnement pour les espèces ex-CHR est actuellement une validation en ligne, par échange via le module de vérification d'Obsnatu la



Glaréole à collier © Jérôme Curie

Base, sollicitations de photos et de descriptions, et décision à plusieurs, essentiellement par des membres ex-CHR déjà validateurs, mais pas seulement. De cette manière, la méthode de validation s'en trouvera en effet plus légère et plus rapide que celle que pratiquait le CHR. Quoi qu'il en soit, Obsnatu la Base est évolutive et on peut revenir sur les observations au vu de nouveaux éléments concernant la donnée ou la connaissance d'une espèce.

L'occasion est en tout cas donnée ici pour **remercier chaleureusement l'ensemble des secrétaires et des membres** qui ont permis au CHR d'assurer le bon déroulement de ses activités pendant ces longues années de bénévolat, dont le fruit du travail a pu servir dans le quotidien des actions du GNFC puis de la LPO Franche-Comté.

Pour le groupe Obsnatu la Base et le Comité de validation des données, Amélie Vaniscotte (amelie.vaniscotte@lpo.fr)

Remerciements et perspectives

Remerciements et perspectives

Les premiers remerciements reviennent aux bénévoles de la LPO Franche-Comté qui, en donnant de leur temps à l'observation naturaliste, font un travail considérable de capacitation pour l'ensemble du réseau. Ils donnent en effet les « clés pour agir » à de nombreux programmes de protection d'espèces, de projets de conservation de sites, d'actions d'éducation à l'environnement, de partenariats, etc.

Des remerciements spéciaux sont adressés à l'ensemble des rédactrices et rédacteurs de ce bulletin pour leur plume précise, fluide et étayée. Merci également à toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à ce numéro, notamment l'ensemble de l'équipe salariée de la LPO Franche-Comté ainsi que son conseil d'administration.

De chaleureux remerciement s'adressent à nos partenaires financiers principaux que sont la DREAL et la Région Bourgogne-Franche-Comté qui permettent à cette connaissance naturaliste d'être orchestrée et outillée. Et nous savons ô combien le maintien des niveaux de financement peuvent s'avérer difficile à défendre au sein des instances politiques, dans un contexte national donnant la priorité à l'économie, qu'il s'agisse d'économie de dépenses ou d'économie de croissance...

Pour 2020, la mobilisation continue avec de nouvelles enquêtes et la reconduction des suivis annuels. Le développement d'un nouvel outil de saisie « Faune BFC » est toujours à l'ordre du jour et suit son cours avec une mise en œuvre très probable durant l'année.

La principale évolution interviendra de manière structurelle avec la création de la grande LPO Bourgogne-Franche-Comté, résultat de la fusion des LPO FC, LPO 21&71 et LPO 89. Ce travail amorcé



Paysage de l'Auxois près de Magny-Lambert © Daniel Bouron

il y a plusieurs années est considérable, engageant et bouleversant mais il est nécessaire pour asseoir une LPO encore plus forte en région. Concrétisation prévue dans la nuit du 31 décembre...

Nicolas Lavanchy (nicolas.lavanchy@lpo.fr)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

Obsnatu, le bulletin

_numéro_54 // printemps 2020

Bilan du monitoring 2019

Ligue pour la Protection des Oiseaux Franche-Comté
Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté
7 rue Voirin - 25 000 Besançon
03 81 50 43 10 - franche-comte@lpo.fr

Participez à la connaissance de la biodiversité : <http://franche-comte.lpo.fr>

Directeur de publication : Bernard Marchiset

Rédacteur en chef : Samuel Maas

Comité de rédaction : Isabelle Giroud, Sabine Mahut, Lauriane Besse, Ondine Dupuis, Nicolas Lavanchy & Jean-Philippe Paul

Photos de couverture : Grandes aigrettes © Claude Nardin, Engoulevent d'Europe © Willy Guillet, Couleuvre verte et jaune © Jean-Philippe Paul, Les monts du Lomont © Monique Faivre

Illustrations vectorielles : Courtesy of the Integration and Application Network, University of Maryland Center for Environmental Science (ian.umces.edu/symbols/)

Conception graphique : Guillaume Petitjean

© LPO Franche-Comté - mai 2018



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Le bulletin Obsnatu est cofinancé par la
DREAL Bourgogne-Franche-Comté et la
Région Bourgogne-Franche-Comté.